

Université Abderrahmane Mira de Bejaia

Faculté des Sciences Humaines et Sociales

Département des Sciences Sociales

MEMOIRE DE FIN DE PARCOURS

***EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLOME DE MASTER EN SCIENCES
SOCIALES***

FILIERE : SOCIOLOGIE DE TRAVAIL ET DES RESSOURCES HUMAINES

Le statut de la femme professionnelle

Etude pratique : Etablissement Public Hospitalier Rachid Belhocine de Sidi-Aich

Et l'Etablissement public de santé de proximité de Seddouk

Réalisé par :

Ait amraoui Zahoua

Amessis Kahina

Encadré par :

M^{me} : DALI Kenza

Année universitaire 2015-2016

REMERCIEMENTS

Le premier qui doit être remercié est le DIEU qui nous a donné la force, le courage et la patience pour terminer ce travail.

Ce travail n'aurait pas pu être réalisé sans la coopération de l'administration et des travailleurs de L'EPH de Sidi-Aich, et l'établissement public de santé de proximité de Seddouk qui se sont prêtés à nos questionnaires et entretiens et qui nous ont tant appris.

*Nous aimerions adresser nos vifs remerciements et notre reconnaissance, particulièrement, à madame **DALI Kenza**, notre encadreur de mémoire pour sa disponibilité, ses conseils ; elle a su nous guider avec beaucoup de compétence, de finesse et de rigueur dans la réalisation de ce mémoire.*

Nous remercions tout le personnel de L'EPH de Sidi-Aich et l'établissement public de santé de proximité de Seddouk qui nous a dirigés durant un mois et demi de travail.

Nous remercions également les membres du jury d'avoir accepté de faire partie de cette soutenance.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont suivis, aidés, orientés et conseillés tout au long de ce travail.

Dédicaces

Avant tout, je dédie ce modeste travail :

A mes chers parents et mon mari qui ont toujours été là pour moi, et qui sont pour moi un magnifique modèle de labeur et de persévérance. J'espère qu'ils trouveront dans ce travail toute ma reconnaissance et tout mon amour.

****KAHINA***

Dédicas

A ceux qui me sont les plus chers

Ma Mère et mon Père

A mes frères, et mes sœurs

A ma chères binôme : Kahina

Et mes amies de l'université

LAHOUBA

La liste des figures :

| Numéro de figure | Répartition de la population d'étude | Numéro de la page |
|-------------------------------|---|--------------------------|
| Figure n^o1 | Répartition de la population d'étude selon l'âge | 61 |
| Figure n^o2 | Répartition de la population d'étude selon la situation familiale | 62 |
| Figure n^o3 | Répartition de la population d'étude selon le lieu de résidence | 63 |
| Figure n^o4 | Répartition de la population d'étude selon le niveau de l'instruction | 65 |
| Figure n^o5 | Répartition de la population d'étude selon le salaire | 66 |
| Figure n^o6 | Répartition de la population d'étude selon la fonction professionnelle | 68 |
| Figure n^o7 | Répartition de la population d'étude selon les raisons déterminant l'accès de la femme au travail | 69 |
| Figure n^o8 | Répartition de la population d'étude selon les problèmes rencontrés au milieu de travail | 70 |
| Figure n^o9 | Répartition de la population d'étude selon le genre de problème rencontré au milieu de travail | 72 |
| Figure n^o10 | Répartition de la population d'étude selon l'adaptation au milieu de travail | 73 |

| | | |
|--------------------------------|--|----|
| Figure n^o11 | Répartition de la population d'étude selon la difficulté d'exercer une activité salariale | 74 |
| Figure n^o 12 | Répartition de la population d'étude selon le travail et le seul moyen d'indépendance | 75 |
| Figure n^o13 | Répartition de la population d'étude selon si le statut de la femme pose-t-il des problèmes au milieu de travail | 76 |
| Figure n^o14 | Répartition de la population d'étude selon le plus favorisé dans la famille | 77 |
| Figure n^o15 | Répartition de la population d'étude selon la place des femmes | 79 |

La liste des tableaux :

| NUMERO DE TABLEAU | TITRE | PAGE |
|--------------------------|---|-------------|
| 01 | La répartition de la population d'étude selon l'âge | 60 |
| 02 | La répartition de la population d'étude selon la situation familiale | 62 |
| 03 | La répartition de la population selon le lieu de la résidence | 63 |
| 04 | La répartition de la population d'étude selon le niveau d'instruction | 64 |
| 05 | La répartition de la population selon le salaire | 66 |
| 06 | La répartition de la population selon la fonction professionnelle | 67 |
| 07 | La répartition de la population d'étude selon les raisons qui détermine l'accès de la femme au travail | 69 |
| 08 | La répartition de la population d'étude selon les problèmes rencontrés au milieu de travail | 70 |
| 09 | La répartition de la population selon le genre de problèmes rencontrés au milieu de travail | 71 |
| 10 | La répartition de la population d'étude selon l'adaptation au milieu de travail | 73 |
| 11 | La répartition de la population d'étude selon la difficulté d'exercer une activité salariale | 74 |
| 12 | La répartition de la population d'étude selon le travail est le seul moyen de l'indépendance | 75 |
| 13 | La répartition de la population d'étude selon si le statut d'une femme pose-t-il des problèmes au milieu de travail | 76 |

| | | |
|-----------|---|-----------|
| 14 | La répartition de la population d'étude selon le plus valorisé dans la famille | 77 |
| 15 | La répartition de la population d'étude selon la place des femmes | 78 |
| 16 | La répartition de la population d'étude selon la relation entre le harcèlement et l'âge | 80 |
| 17 | La répartition de la population d'étude selon le harcèlement et la fonction | 81 |
| 18 | La répartition de la population d'étude selon la relation entre les problèmes rencontrée au milieu de travail et la situation familiale | 82 |
| 19 | La répartition de la population d'étude selon la relation entre l'image de la famille a l'égard du travail et la situation familiale | 83 |
| 20 | La répartition de la population d'étude selon la relation entre l'égard de la société au travail de la femme et la situation familiale | 84 |

Liste des abréviations :

E.P.H : Etablissement Public Hospitalier.

E.P.S.P :L'établissement public de santé de proximité.

D.R.H : Directeur de ressource humaine.

Sommaire

INTRODUCTION

Partie théorique

| | |
|--|----|
| Chapitre I : le cadre méthodologique de la recherche..... | |
| I.A.Problématique..... | 6 |
| I. B.les objectifs de la recherche..... | 9 |
| I.C.Définition des concepts..... | 10 |
| I.C.1.Le travail | 10 |
| I.C.2.Organisation..... | 10 |
| I.C.3.Marché du travail..... | 11 |
| I.C.4.Statut..... | 11 |
| I.C.5.La femme..... | 12 |
| I.C.6.La femme au travail..... | 12 |
| I.C.7.Le travail salarié..... | 13 |
| I.C.8.Féministe..... | 13 |
| I.C.9.La violence symbolique..... | 14 |
| I.D. les sources d'inspiration du thème | 15 |
| I.E.les visée de la recherche..... | 17 |
| I.F. Les raisons du choix du terrain : | 17 |
| I.G.la phase d'exploration..... | 17 |
| I.G.1.a.les études antérieures..... | 17 |
| I.G.2.les lectures d'exploration..... | 17 |
| I.G.3.L'exploration sur le terrain | 18 |
| I.G.3.a. le statut réglementaire..... | 18 |
| L.G.3.b. le statut social..... | 18 |

| | |
|---|-----------|
| I.H. Les études antérieures..... | 19 |
| I.H.1.l'étude de IMANE HAYEF..... | 19 |
| I.H.2.l'étude de AICHA KHEDRANE..... | 19 |
| I.H.3.l'étude de PATRICE VIVANT, OLIVIER LAVICTOIRE, LAUNE PELUSO, CHRISTELLE VULLIEN..... | 20 |
| Chapitre II : L'évolution salariale du travail de la femme..... | 22 |
| II.A. Du travail domestique vers le travail salarié..... | 22 |
| II.B. l'apparition et le développement de salariat féminin..... | 23 |
| II.C .le patriarcat..... | 24 |
| II.D. Le changement..... | 25 |
| II.E.L'éducation féminine dans la famille patriarcat traditionnelle..... | 27 |
| II.F. l'évolution de statut de la femme algérienne après l'indépendance..... | 28 |
| II.F.1.le statut de la femme active dans le milieu social..... | 28 |
| II.F.2.le statut de la femme active dans le milieu familial..... | 29 |
| II.F.3.le statut de la femme active dans le milieu économique..... | 30 |
| II.G.la scolarisation de la femme algérienne..... | 31 |
| II.G.1.la révolte des femmes scolarisée algérienne..... | 33 |
| II.G.2.les mouvements féministes en Algérie..... | 34 |
| II.H. le travail de la femme algérienne..... | 37 |
| II.I.la femme active et les difficultés rencontrée..... | 39 |
| II.I.1.les difficultés familiales..... | 39 |
| II.I.2.les difficultés sociales..... | 40 |
| II.I.3.les difficultés rencontré sur le lieu de travail..... | 40 |
| II.I.3.a.les formes de la violace au travail..... | 41 |
| II.I.3.b.la discrimination au travail..... | 42 |

| | |
|--|-----------|
| II.I.3.c. les forme de la discrimination..... | 42 |
| II.I.3.c.1.a. harcèlement dans les relations au travail..... | 43 |
| II.I.3.c.1.b.harcèlement moral et sexuel au milieu du travail..... | 43 |
| Chapitre III : la méthodologie suivie sur le terrain..... | 45 |
| III.A.la méthode et la technique utilisées..... | 45 |
| III.A.1.la méthode de la recherche..... | 45 |
| III.A.2.la méthode..... | 45 |
| III.B.la technique utilisée..... | 45 |
| III.B.1.le recueil des données documentaire..... | 46 |
| III.B.2.le questionnaire..... | 47 |
| III.B.3.dépouillement et analyse du questionnaire..... | 48 |
| III.C.la population d'étude..... | 49 |
| III.D. La détermination probabiliste | 49 |
| Sondage..... | 50 |
| III.E. les difficultés de la recherche | 50 |
| PARTIE PRATIQUE | |
| Présentation de l'organisme d'accueil..... | 52 |
| Chapitre VI : Analyse et interprétation des résultats..... | 59 |
| VI.A. Caractéristique de la population d'étude..... | 60 |
| VI.A.1.l'âge..... | 60 |
| VI.A.2.la situation familiale..... | 62 |
| VI.A.3.lieu de résidence..... | 63 |
| VI.A.4.le niveau d'instruction..... | 64 |
| VI.A.5.le salaire..... | 66 |

VI.A.6.la fonction professionnelle.....67

Conclusion

Liste des références.

Annexes

Introduction

Jamais le statut de la femme n'a posé autant de questions dans la société qu'il en pose aujourd'hui à l'échelle mondiale. Jamais il n'est apparu plus clairement que l'évolution des structures sociales y'était liée. Les bouleversements qui se sont opérés ou s'opèrent dans différents pays, les mouvements d'opinion, la presse sont autant de preuves de l'ampleur et de l'importance du problème.

De nombreuses études sociologiques ont déjà mis en relief divers aspects de l'évolution du statut de la femme. Le travail professionnel, la participation dans la vie politique, le rôle social, le rôle familial..., ont donné naissance à de nombreuses publications d'ouvrages et d'articles divers dans beaucoup de pays.

Ces dernières années, les études en direction du travail de la femme font l'objet de nombreuses analyses importantes, laissant entendre que le phénomène est très récent dans l'histoire, puisque le travail des femmes dans la famille, si longtemps était invisible et négligé. Maintenant, il devient de plus en plus visible par rapport aux siècles précédents. Si ces questions orientées vers la gente féminine sont abordées avec de plus en plus d'intérêt, c'est parce qu'elles ont fait polémique à un moment donné dans l'histoire.

Cette activité professionnelle de la femme s'impose dans le quotidien des relations sociales, notamment dans la famille et le ménage où les interactions suivent plus ou moins les changements de la société dans laquelle se déploient les rapports sociaux de sexe.

En ce qui concerne l'Algérie, suite au changement qu'a connu la société après l'indépendance tel que l'urbanisation, la croissance démographique et économique, l'augmentation de taux de scolarisation et l'accès aux études supérieures, les femmes algériennes ont réussi à s'intégrer davantage le monde professionnel.

Selon l'office national des statistiques, le taux d'activité féminine est d'une progression significative et constitue un élément révélateur de l'évolution de la société à travers une plus large participation de la femme à la sphère économique.

En 2004, les femmes ne représentaient que 17,5% de l'ensemble de la population active, 17,4% du total des occupés et 18,1% des demandeurs d'emploi. Le taux d'activité est 14,9% pour les femmes alors qu'il est de 69,1% pour les hommes. Autrement dit, seulement près de 15 % des femmes en âge de travailler, sont réellement actives.¹

La participation à la vie active semble être étroitement corrélée au niveau d'instruction, particulièrement chez les femmes. Ainsi le taux d'activité des diplômées de l'université atteint le même niveau observé chez la population masculine. Ce ci dénote que le comportement de la femme vis-à-vis l'activité économique est tributaire en premier lieu de son niveau d'instruction et l'obtention de diplôme semble construire le principal déterminant pour son insertion dans la marché du travail.²

Dans cet ordre d'idées, nous avons effectué une recherche au sein de l'établissement public hospitalier E.P.H Rachid Belhocine de Sidi Aich et E.P.S.P de Seddouk dans un contexte caractérisé par l'intégration - de plus en plus- des femmes dans le monde du travail.

À cet effet, nous avons divisé notre travail en deux parties, une partie théorique et une partie pratique subdivisé en quatre chapitres.

Le premier chapitre, est réservé à la délimitation du sujet. Le second chapitre est consacré pour présenter essentiellement le travail de la femme à

¹H. SOUABER, activité féminine en Algérie, Office National des Statistiques. P.19.

² Office national des statistiques, Enquête emplois auprès des ménages 2010, Alger, 2010, p 4 et 5.

travers l'histoire en commençant par sa situation à travers le monde pour arriver au cas d'Algérie.

Dans le troisième chapitre, la méthodologie et la technique utilisée sur le terrain pour collecter les données sont non seulement exposées, mais aussi justifiées.

Enfin, le rapport de cette recherche termine par une présentation des données collectées sur le terrain et l'analyse et l'interprétation les résultats obtenus à travers desquelles le statut a été décrit.

PARTIE THEORIQUE DE LA RECHERCHE

CHAPITRE I:

Le cadre méthodologique de la
recherche

I.A. Problématique :

Quelle que soit la période de l'histoire, on croit souvent que le travail des femmes est récent, pourtant les femmes ont toujours travaillé depuis la nuit des temps, que ce soit au foyer ou hors du cadre familial, mais l'histoire de travail des femmes a bien débuté avec l'industrialisation, donc c'est le déplacement du travail domestique à l'atelier et par la suite à l'usine, les femmes commencent à occuper d'autres postes que ceux qui leur étaient traditionnellement réservés dans le secteur agricole.¹ Mais, ce n'est qu'au XX^e siècle que la femme commence à faire entendre ses revendications ainsi que de son existence, elle aspire aussi à travailler en dehors de la sphère privée. C'est le cas de nombreux pays dans le monde comme les Etats-Unis D'Amérique. En Europe, la Première Guerre mondiale a marqué une étape importante dans l'évolution du travail des femmes en occupant les postes vacants laissés par les hommes. Cette période correspond également au début de l'expansion du secteur tertiaire. Le nombre d'emploi féminins commence à prendre l'ampleur. Depuis, de nombreuses théories ont été élaborées pour aborder la question du travail de la femme.

Selon **Danièle Kergoot** : « *le travail est [...] l'enjeu de rapport de sexe. Il ne s'agit pas ici du seul travail salarié ou même professionnel « production du vivre* »². La théorie du salariat étudie la question du statut salarié de la femme, de ses conditions de travail, de la qualification, et sa participation au foyer grâce à son salaire.³

Pour **Friedrich Engels, Clara Zetkin, et Alexandra Kollontai**, selon eux le travail est un élément essentiel pour surmonter l'isolement et l'oppression des

¹ B. Françoise, **Histoire du travail des femmes**, édition La découverte, Paris, 2000, P. 38.

² D.Kergoot, « le rapport social de sexe, de reproduction, des rapports sociaux à leurs subversion », in *Actuel Marx*, sous la direction d'Annie Bidet Mordrel, PUF, 2010, P. 63.

³ F.Haug, « sur la théorie des rapports de sexe », in *Actuel Marx*, sous la direction d'Annie Bidet-Mordrel, Paris PUF, 2010, p. 4.

femmes, ce qui devrait leur permettre davantage d'accéder à l'autonomie financière et de s'intégrer dans le milieu ouvrier.⁴

Dans les années soixante, les recherches américaines et européennes ont approuvé que le statut de la femme professionnel fût l'un des éléments déterminants de l'interaction conjugale.

Joseph Piotrowski s'interroge si « *l'activité professionnelle modifie l'idéologie ou bien si l'idéologie stimule le travail professionnel de la femme. Il pense que les relations entre ces deux variables sont dialectiques, mais que l'activité professionnelle de la femme est sans doute à l'origine des changements idéologiques.* »⁵

De sa part, **Pierre Bernoux** explique que « *une société ne consiste pas seulement en des structures de gouvernement, des règles, des fonctions, mais qu'une société existe d'abord à travers les relations entre ses membres et ceux-ci, les individus, sont constitués par la relation avec les autres. La manière dont ils échangent, se parlent et confrontent leurs points de vue fait partie intégrante de la société. Les échanges, que l'on nomme interactions, constituent la société, l'entreprise ou l'organisation, et permettent de la faire évoluer.* »⁶ Et cette idée la affirme aussi **G.Simmel** pour lui « *la société n'existe que là où les individus entrent en interaction* ». Cependant, « la constitution de la société et son changement se produisent à travers les échanges interindividuels. Le travail professionnel de la femme constitue un élément essentiel de ressource : il lui permet d'acquérir un nouveau statut, afin d'améliorer son statut dans le couple, exemple l'assurance des rôles, l'autorité dans le couple. « *Dans cette perspective, les interactions entre égaux ou dans une hiérarchie apparaissent comme les seules permettant de produire les ajustements qui régulent les comportements.* »

⁴ www.pouvoir-ouvrier.org/femmes/liberation/.

⁵ I.Piotrowski cité par M.Andrée, **Sociologie de la famille et du mariage**, P.U.F, Paris, 1986.

⁶ P. Bernaux, **Sociologie du changement** : dans les entreprises et organisation, seuil, Paris, 2004.

Pour **Pierre Bourdieu**, il s'est intéressé aussi la question du statut de la femme à travers le concept de « la violence symbolique » qui est un phénomène dissimulé, c'est-à-dire ce genre d'idéologie se transmis de génération à une autre soit à travers de l'éducation familiale, scolaire, ou la religion.... Selon lui, cette violence symbolique est assimilée de façon si discrète aux individus dominés sans qu'ils en apercevaient ce qui les a conduit à accepter facilement les inégalités et les adopter sans aucune réclamation ou revendication, c'est-à-dire, être en accord de façon inconsciemment. Par contre « la domination masculine », *est la manière dont elle est imposée et subie, l'exemple par excellence de cette soumission paradoxale, effet de ce que on appelle la violence symbolique, violence douce, insensible, invisible pour ses victimes même, qui s'exerce pour l'essentiel par les voies purement symbolique de la communication et de la connaissance ou, plus précisément, de la méconnaissance, de la reconnaissance ou, à la limite, du sentiment* ». ⁷

L'exploration du terrain, effectué au sein d'E.H.P de Sidi-Aich et E.P.S.P de Seddouk, nous a permis de constater que la domination masculine persiste jusqu'à présent. D'un autre côté, malgré l'image défavorable que la société réserve aux femmes qui travaillent la nuit, ces dernières ont choisi d'agir au-delà des normes et contraintes sociales.

Partant de ces résultats, nous avons adapté l'approche bourdieusienne pour décrire le statut de la femme professionnelle au sein des deux établissements d'accueil et ce, en adoptant l'idée de la domination masculine et rejetant l'idée de la violence symbolique dans le but d'apporter une réponse à la problématique suivante :

Quelles sont les caractéristiques du statut de la femme professionnelle au sein l'établissement Public Hospitalier de SIDI-AICH et l'établissement public de santé de proximité de SEDDOUK ?

⁷ P. Bourdieu, La domination masculine, seuil, coll. « .point-essais », Paris, 2002, P.11-12.

I.B. Les objectifs de la recherche :

La description : « c'est de produire un compte rendu le plus fidèle possible des caractéristiques de l'objet ou du phénomène étudiés »⁸

Cependant l'hypothèse peut être remplacée par un objectif de recherche, selon DIXON, BOUMA et ATIKINSON « pour les recherches descriptives, on présente la réponse à la question sous la forme d'un objectif de recherche plutôt qu'une hypothèse ».⁹

Nos objectifs :

- C'est de décrire le statut de la femme professionnelle au sein de l'établissement Public Hospitalier de SIDI-AICH, et l'établissement public de santé de proximité de Seddouk.

⁸ M. Angers, Initiation pratique a la méthodologie des sciences humaines, édition casbah, Alger, 1997, P.24.

⁹ Ibid., p104.

I.C. Définition des concepts :

I.C.1. Le travail :

«le travail occupe, dans l'univers des sociologues, une place prépondérante, facteur de production, il mobilise des savoir-faire permet a l'homme de s'affranchir des contraintes du milieu et contribué ainsi à la création des richesses .les revenus qui lui sont associés constituent une composant essentielle de la demande des ménages et donnent accès à la consommation de bien ou de services, qu'il s'agisse de l'attribution des postes ;de la hiérarchie des qualification ou de l'organisation des relations professionnelles . »¹⁰

Le travail :

Ne recouvre pas la même réalité, selon la discipline de la science sociale et le terme ne prend pas le même sens. Pour les anthropologues, il signifie « tache ou activités », et c'est dans ce sens qu'ils parlent de division sexuelle ou sociale du travail, distinguant ainsi, les taches de production des biens de celle de la reproduction des individus et de la force de travail.¹¹

I.C.2.Organisation : « Terme qui se définit de façon multiple par ses usage et les objets différents auxquels il s'applique, les organisations sont des groupement humains, ordonnés rationnellement, en vue d'objectifs déterminés, caractérisés par la division du travail, du pouvoir, des responsabilités, des réseaux de communication planifiés, un contrôle de l'ensemble pour ne pas dévier les objectifs prévues, maintenir et améliorer l'efficacité et la suivie de l'organisation, de plus le personnel est substituable et les caractéristiques énoncés forment une entité sui generis, un tout différent des parties qui le

10 G. Ferréol et autres, **DICTIONNAIRE DE SOCIOLOGIE**, 4eme édition, Armand colin, 21, rue du Montparnasse, 75006, PARIS, p : 287.

11 M. Ferrand, **FIMININ MASCULIN**, repère, la découverte, paris, 2004, p : 8.

composent .les groupements sont susceptibles d'évaluer dans le cadre d'une structure formelle et les interventions moins visibles des relations informels »¹²

I.C.3.Marché du travail :

A double sens. A sens courant, il désigne la situation de l'emploi dans une économie et, plus précisément, l'état des emplois disponibles. On dira ainsi que les demandeurs d'emplois, c'est-à-dire les chômeurs, ont des difficultés pour s'insérer sur le marché du travail car les offres d'emplois des entreprises sont insuffisantes. Le marché du travail est aussi un concept économique. C'est un marché mettant en relation ceux qui offrent leur travail et ceux qui demandent ce service qu'est le travail. Langage courant et langage économique s'opposent ici car l'offre de travail des salariés correspondent à la demande d'emploi. A l'inverse, la demande de travail des entreprises correspond à l'offre d'emploi ; aussi, le marché de travail est un lieu de rencontre entre l'offre et la demande d'emploi, c'est un marché qui met en relation les personnes qui offrent leur travail et les entreprises qui proposent une activité¹³

I.C.4.Statut :

Ensemble des attributs qui permettent à l'acteur de jouer un rôle social. Position occupée dans la division du travail au sein d'un système donné, pour plus de précisions, les approches développées par Ralph Linton ou Robert Merton.¹⁴

Statut :

Au sens courant ,un statut peut correspondre à une position sociale déterminée par la profession, le statut est l'ensemble des positions qu'un individu occupe sur une des dimensions du système sociale comme la profession, le revenu, le niveau d'instruction, le sexe ou l'âge .mais dans certains cas, on utilise le terme

¹²M.Grawitz, lexique des sciences sociales, édition DALLOZ, 1999, PARIS, P : 302.

¹³ Garnier et autres, Dictionnaire d'économie, HATIER, PARIS, juin, 2005, P : 53.

¹⁴ Gille, op.CIT, P : 201.

pour définir une seule position. il définit donc l'identité sociale, le rôle explicite les droits et devoirs de l'individu, il possède deux démentions : la première est verticale et traduit les relations hiérarchiques ; la deuxième est horizontale et exprime les interactions entre égaux.¹⁵

I.C.5. La femme :

Les femmes catégorie sociale définie à partir du sexe biologique ont longtemps été négligées par l'analyse sociologique. Pourtant, les données empiriques accumulées depuis une trentaine d'années donnent au variable « sexe » un pouvoir explicatif majeur : on peut référer une réelle spécificité de la condition féminine dans tous les champs de la vie sociale loin d'être naturelle, cette spécificité est le produit d'une construction sociale et culturelle qui prend ses racines dans l'histoire de l'humanité.¹⁶

I.C.6. La femme au travail :

L'origine du mot femme est un mot du fonds primitif issu du latin classique féminin, « *femme* », suivant son évolution graphique ainsi : la femme au travail été l'objet d'étude de plusieurs chercheurs et chercheuses, son entrée au domaine professionnel était au début à domicile, elle travaille dans la paysannerie, avec l'incapacité de l'homme à assurer les charges financières de son foyer seul, il lui a fait appel d'entraide. Petit à petit, elle s'est retrouvée dans les productions artisanales urbaines et ensuite dans les fabriques. **Michelle PERROT** et **Arlette FARGE** ont démontré que le travail des femmes n'est pas seulement réduit aux tâches ménagères, mais elles occupaient des postes plus importants.¹⁷

15 RAYMAND Boudan et autres, Dictionnaire de sociologie, Montparnasse, paris, P : 226.

16 JEAN Etienne et autres, Dictionnaire de sociologie, 3eme édition, HATIER, PARIS, Aout 2004, P : 210.

¹⁷ BATTAGLIOLA Françoise, Histoire du travail des femmes, édition LA Découverte, paris, 2004, P : 8.

En Algérie la femme a toujours occupé une place inférieure à l'homme, suite à la nature de notre société patriarcale, ou l'homme fut « *le maître incontestable de tous y compris de la vie de sa femme* ». ¹⁸

L'éducation et la scolarisation des femmes ont contribué à son ouverture dans le monde professionnel et notamment après la révolution industrielle occupa des différents postes : formatrice, éducatrice, cadre, et ministre.

I.C.7.Le travail salarié :

Le terme travail dans son sens large est l'activité déployée pour un objectif précis, elle peut être de nature manuelle ou quant au travail salarié, il s'agit d'activité de type intellectuelle ou manuelle exercée contre une rémunération. ¹⁹

- Donc le travail salarié est une activité humaine dont le but est de contribuer à une production que les entreprises et les administrations achètent en contre partie un salaire. ²⁰

Féministe :

Une association féministe qui lutte en faveur de la défense des droits fondamentaux des femmes.

I.C.8.Le féministe :

Est d'abord une prise de conscience individuelle puis collective, suivre d'une révolte contre l'arrangement des rapports de sexe et la position subordonnée que les femmes occupent dans la vaste majorité des sociétés. Il s'agit aussi d'une lutte pour changer ces rapports et cette situation, la plupart des féministes s'entendent pour dire que la cause de cette inégalité entre homme et femmes se

¹⁸ S.Khoudja, ***A comme Algériennes***, édition ENAL, Alger, 1991, P. 8.

¹⁹M. Grawitz, *Op.cit*, P: 408.

²⁰ S. D'AGOSTINO et autres, ***Dictionnaire des sciences sociales économiques et sociales***, édition Bréal, PARIS, 2002, p : 37.

située dans le système patriarcal, que le féministe tente par conséquent d'abolir.²¹

I.C.9. La violence symbolique :

s'institue par l'intermédiaire de l'adhésion que le dominé ne peut pas ne pas accorder au dominant (donc à la domination) lorsqu'il ne dispose, pour le penser et pour se penser ou, mieux, pour penser sa relation avec lui, que d'instruments de connaissance qu'il a en commun avec lui et qui, n'étant que la forme incorporée de la relation de domination, font apparaître cette relation comme naturelle; ou, en d'autres termes, lorsque les schèmes qu'il met en œuvre pour se percevoir et s'apprécier, ou pour apercevoir et apprécier les dominants (élevé/bas, masculin/féminin, blanc/noir. etc.), sont le produit de l'incorporation des classements, ainsi naturalisés, dont son être social est le produit »²²

²¹ L.Toupin, les courants de pensée féministe, [tt//net femme-c deac ca/documents : courant-01 html](http://net.femme-cdeac.ca/documents/courant-01.html), le 28 avril 2015 à 21h :58.

²² P. Bourdieu, *La domination masculine*, Paris, Seuil, coll. « Points-Essais », 2002, pages 55.56.

I.D. Les sources d'inspiration du thème :

Selon Maurice ANGERS, les sources d'inspiration d'un thème de recherche sont diverses. Dans ce paragraphe, nous allons exposer les raisons qui nous ont conduits à s'intéresser au thème du travail de la femme et son statut. Au départ, l'idée était d'étudier la question de la conciliation entre travail domestique et travail professionnel, née de l'observation de l'entourage étant donné que l'une des éléments du groupe réside dans un quartier où certaines de ses voisines sont des enseignantes en exercice et d'autres, des femmes au foyer. La question de départ était: comment les femmes enseignantes arrivent-elles à concilier entre vie privée et vie publique ? En faisant une recherche bibliographique sur le thème choisi au niveau de la bibliothèque universitaire, il a été constaté que ce sujet a été déjà traité plusieurs fois par des étudiants de la faculté des sciences humaines et sociales. On peut citer à titre d'exemple le mémoire de fin cycle réalisé par les étudiants : Khalfi Sid Ali et Mansouri Malek en vue de l'obtention d'un diplôme de master 2 en sociologie du travail et des ressources humaines et qui s'intitule : « les femmes au travail entre le rôle domestique et le rôle professionnel ». Un autre mémoire a été réalisé par l'étudiante Aguechariou Akila dans la même spécialité sous le titre « L'impact du travail des femmes sur l'éducation des enfants ». De ce fait, l'abondance des mémoires réalisés sur le sujet initialement choisi a constitué un facteur démotivant pour notre binôme souhaitant explorer un nouveau thème au moins sur le plan local. C'est pourquoi, on s'est orientées vers un autre fait observé dans le même entourage où on a remarqué que les femmes actives n'ont pas le même statut par rapport à celles qui ne travaillent pas. Par exemple, les femmes qui exercent une activité en dehors de la sphère privée ont plus d'autonomie parce qu'elles trouvent un alibi de sortir, de ramener leurs enfants à l'école, à la crèche...etc. et participent à la gestion économique de leurs maisons. À l'opposé, les femmes qui n'exercent aucune activité professionnelle ont moins de liberté, participent

moins à la gestion économique de leurs maisons. En parallèle et à travers les lectures personnelles, nous avons trouvé une thèse de doctorat de Stéphanie MERHRIQUI qui s'intitule « Le statut de la femme cubaine à l'épreuve d'une société machiste » et dans laquelle l'auteur soutient l'idée que « la situation de la femme [...] est souvent mal perçue à travers le monde. Beaucoup d'entre elles sont opprimées même dans les pays les plus développés. Dans tous les pays, le manque d'éducation, l'appartenance à une religion et les fortes traditions ancestrales font des hommes de vrais machos. Ils ont du mal à faire la part des choses et traite la femme comme un vulgaire domestique. Dans de nombreux pays, cette situation n'évolue pas et incite les femmes à se débrouiller par leurs propres moyens ». Une autre thèse de Inna Gabrielle Mayila Gawandji Oloundigolo qui s'intitule « Salariat féminin au Gabon : modernité et réinvention des traditions » considère que « le problème du salariat féminin et la transformation des rapports sociaux de sexe, ont évalué en Afrique notamment au Gabon, certaines traditions résistent à la modernité, comme la division sexuelle du travail, la place de la femme dans la société, des droits humains, de la famille, de domination masculine, de la culture universelle, de la production et reproduction, de l'ordre sociale ». La combinaison entre l'observation de l'entourage et la lecture des études antérieures nous a orientés vers un nouveau thème qui est celui du statut de la femme professionnelle. De ce fait, les sources d'inspiration du thème de cette recherche sont l'observation de l'entourage, les études antérieures. D'après Maurice Angers, l'observation de l'entourage peut être une source d'inspiration, et chacune de des observations peut amener à l'observation d'un sujet de recherche le plus pertinente.²³

²³M. Angers, Initiation pratique a la méthodologie des sciences humaines, édition casbah, Alger, 1997, p 79.

I.E. La visée de la recherche :

La description consiste à « produire un compte rendu le plus fidèle possible des caractéristiques de l'objet ou du phénomène étudiés »²⁴

Ainsi, l'objectif de cette recherche est annoncé après la présentation de la problématique. (Voir : L'objectif de la recherche, page 09).

I.F. Les raisons du choix du terrain :

Au départ, l'entreprise NAFTAL nous a donné son accord pour effectuer un stage en son sein. Par la suite, l'encadreur prévu sur le terrain a été envoyé pour faire une formation à l'étranger jusqu'au mois de Mai 2015 ce qui aurait causé un arrêt inutile à la recherche. C'est pour cette raison qu'on a décidé de choisir un autre l'établissement immédiatement accessible. Dans un premier temps, l'E.P.H. Rachid Belhocine de SIDI AICH nous a paru plus adéquat. Par la suite, vue la perte des questionnaires constaté lors de la collecte de données, on a décidé de solliciter un deuxième établissement du même secteur qui est L'E.P.S.P de SEDDOUK.

I.G.La phase de l'exploration :

C'est l'un des éléments indispensables dans l'élaboration d'un projet de recherche.

I.G.1. Les lectures antérieures :

Les recherches antérieures sont une source d'inspiration incontournable pour le chercheur en vue de prendre connaissances des travaux qui ont déjà été réalisés sur le sujet.²⁵

I.G.2. Les lectures d'exploration :

Selon les études antérieures sur le sujet traité, on a constaté que le statut de la femme était vraiment sous-développé par exemple le salaire de la femme et

²⁴ Ibid. P.24.

²⁵ Ibid. P.80.

triplement moins que celui de l'homme, comme elle a subi l'harcèlement et la discrimination. Mais à travers le temps et grâce au féminisme et aux révolutions faites par la femme, elle a enfin pu atteindre son objectif et elle a pu se faire une place presque égale à celle de l'homme. (Voir chapitre 2 : L'évolution salariale du travail de la femme)

I.G.3.L'exploration sur le terrain :

Selon l'exploration sur le terrain, on a trouvé que le statut de la femme recouvre deux aspects : réglementaire et social.

I.G.3.a. Le statut réglementaire :

Le statut réglementaire des femmes est égal à celui des hommes ; ils ont les mêmes droits et les mêmes devoirs. (Salaire, congé, promotion,...)

I.G.3.b. Le statut social :

Malgré les acquis réglementaires des femmes, leur statut social pose encore beaucoup de problèmes. Le harcèlement existe toujours dans le milieu de travail et les femmes n'arrivent pas encore à se plaindre. Et d'autre part, ces dernières sont mal vues par la société et même leurs collègues à cause du travail de nuit.

I.H. Les études antérieures :

Les femmes comme sujet de recherche demandent beaucoup d'importance, d'analyse et d'illustration étant le pilier de la famille et même de la société à vécu dans des situations, des conditions misérables a traité, ce qui a provoqué la motivation de plusieurs chercheurs à traiter ce sujet de plusieurs façons.

L'étude de : mémoire de fin de cycle fait par :

I.H.1. L'étude de IMANE HAYEF : Dans son mémoire de master soutenu en juin 2002 à l'université de Tizi-Ouzou sur le thème « Intégration de la femme algérienne dans le processus de développement », Imane Hayef a donné un aperçu sur les dispositions des lois qui touchent aux principaux domaines ayant un impact direct sur l'amélioration du statut et de la condition des femmes algériennes. Elle a parlé sur les droits économiques et sociaux : une égalité de traitement et de rémunération entre une femme et un homme qui travaille, et aussi au respect de leur intégrité physique et morale et de leur dignité et la protection contre toute discrimination. En conclusion, elle a constaté que le rythme d'accroissement de l'instruction des filles a été important en Algérie et à l'origine de plusieurs changements dans plusieurs domaines de la vie économique et sociale d'après les statistiques qu'elle a faites entre 1977 et 1996.

I.H.2.L'étude de AICHA KHEDRANE : Dans son mémoire de fin de cycle en vue d'obtenir un diplôme de magister en langue française à l'université de Ouaregla, promotion 2010/ 2011sur le thème « L'imaginaire collectif et symbolique de l'être : l'image de la femme dans l'œuvre dibienne », Aicha Khedrane a consacré toute un chapitre pour la femme algérienne travailleuse. Elle soutient l'idée selon laquelle la dépendance économique de la femme est la cause primordiale de tous ses maux, elle nous dévoile que dans le milieu traditionnel, le travail de la femme répond plus à la nécessité matérielle qu'au désir d'affirmation de personnalité. Elle a conclue sa recherche par dire que

certaines personnages féminins ont réussi à s'en démarquer et à s'imposer comme maitres de leur propre vie.

L'étude de : mémoire des managements des ressources humaine, promotion 2004-2005, réalisés par :

I.H.3. L'étude de PATRICE VIVANT, OLIVIER LAVICTOIRE, LAUNE PELUSO, CHRISTELLE VULLIEN : Dans un mémoire de managements et ressources humaines réalisé en 2004/2005 sur le thème : « L'égalité professionnelles hommes-femmes », ces chercheurs ont étudié les carrières féminines, la sous présentation des femmes aux postes de pouvoir, le plafond de verre et les freins à l'évolution des carrières féminines et la conciliation de la femme active et mère entre la vie professionnelle et la maternité, et l'inégalité des destins professionnels différents selon le genre, carrières inégales, différences de rémunération malgré la législation. Ils ont étudié aussi les approches pragmatiques de la loi pour les entreprises, les politiques de féminisation au service de la performance et l'impact de ces politiques sur les performances financières des entreprises et sur leur rentabilité. À la fin de leur travail, ils ont conclu qu'il faut prendre en considération les femmes qui cherchent à trouvées une place égale à celle des hommes, et que l'égalité ne se décrète pas mais elle s'organise.

Chapitre II : L'évolution de l'activité salariale des femmes :

II.A. Du travail domestique vers le travail salarié :

« Dans ces Etats, les capacités des femmes ne sont pas reconnues, utilisées surtout pour la procréation, elles sont avant tout au service de leurs maris et reléguées à l'éducation des enfants. Cela réduit à néant l'espoir d'une activité professionnelle, les femmes ne sont tenues capables d'aucune vertu humaine. Il arrive souvent qu'elles ressemblent à des plantes. Le fait que, dans ces Etats, elles sont un fardeau pour les hommes est des raisons de la pauvreté de ces Etats. »¹

Le travail domestique est aussi vieux que l'humanité qui existe, son histoire remonte à l'époque de l'esclavage, colonialisme et d'autre forme de servitude, il fonctionne en dehors de tout les critères rationnels.

Donc le travail domestique est l'ensemble d'activités qui se réalisent dans le cadre de la famille, nécessaire au déroulement de la vie quotidienne, effectuées d'une façon traditionnelle rémunérées accomplies dans un ménage et touchant l'entretien ménager, le soin des enfants et les services personnels aux adultes.²

Les femmes ont toujours travaillé depuis la nuit du temps car elles constituent une source de main d'œuvre importante c'est-à-dire : *«la nature des taches dévolu à la domestique dépend du statut social et de l'activité de la famille : fille de ferme, fille de boutique, domestique de grande maison ou bonne à tout faire des ménages petits bourgeois. »³*

¹ G.BENMELHA, **Eléments du droit algérien de famille**, édition O.P.U publisud, 1985, P17-22.

² Rapport IV(1), **Travail décent pour les travailleurs domestiques**, Conférence internationale du travail, 99^e session 2010, Première édition 2009, P1.

³F. Battagliola, Op.cit, P38.

Dans ces circonstances, les femmes étaient exploitées, à travers leur travail. Ainsi que le produit de leur travail était dominé par l'homme et elles n'ont qu'à obéir aux ordres.⁴

Le féminisme est un nouveau terme qui apparaît vers la fin du **XIX^e** siècle. Ce phénomène est pris en considération que se soit individuellement ou collectivement, quant aux rapports de sexes (dominant/dominé) et contre la place de subordination que les femmes occupent dans une société donnée, à un moment donnée de son histoire.

L'idéologie féministe remonte au **XX^e** siècle, où apparaissent de nouvelles formes et critères concernant le travail et la production. Les activités qui sont traditionnellement liées à la reproduction de la main d'œuvre, et certaines activités non rémunérées sont désormais considérées comme des activités productives et accèdent au concept du travail. Les différentes mutations ont permis de prendre en considération la valeur économique et sociale du travail des femmes.⁵

II.B.L'apparition et le développement du salariat féminin :

L'origine de l'apparition du salariat féminin c'est en Europe avec l'émergence du capitalisme qui va donc susciter une main d'œuvre abondante au **XIX^{ème}** siècle, et la question du salariat féminin apparaîtra, ce dernier est défini « *comme la vente par une personne, de l'usage de sa force de travail, à une autre propriétaire des moyens matériels de la production et du capitale lui permettant de payer cet usage, le tout sur un marché libre d'offre et de demande* », cet nouvelle donne va favorisé l'apparition du féminisme .⁶

⁴S. Schweitzer, **Les femmes ont toujours travaillé**, Une histoire du travail des femmes aux XX^e et XX^e siècle, édition Odile Jacob, Paris, février 2002, P 19.

⁵ Source numérique file E : / Le mouvement féminin. Htm/, les raisons de cette évolution, du côté de la pensée féministe, 5 mai 2008.

⁶ M. Agier, « **Formes de travail et identités : recherche d'une perspective anthropologique** », cahier des sciences humaines et sociales, 1987, P 3-12.

Le féminisme est un mouvement social, dont son objectif est d'atteindre l'égalité politique, économique, culturelle, personnelle, sociale et juridique entre les femmes et les hommes par l'abolition du patriarcat, dont les femmes sont les principales victimes, et ainsi de promouvoir les droits des femmes dans la société civile et dans la sphère privée.⁷

Les revendications des féministes ont produit des bouleversements : les formes traditionnelles, notamment au niveau de la répartition des rôles entre l'homme et la femme, évoluent. Ainsi, une transformation de la valeur du travail domestique est prise en considération.⁸

II.C. Le patriarcat :

Le patriarcat, c'est l'idée selon laquelle la société toute entière approuverait la suprématie de l'homme sur toute chose, cette idée généralisée est dans toutes les représentations et contrôle les relations entre l'homme et la femme dans la famille, le travail, etc.

Ce concept de domination de l'homme sur la femme a aussi influencé les travaux de **BOURDIEU**. En observant la société Kabyle, ce chercheur démontre les différents schèmes symboliques et leurs mécanismes : la construction sociale de la domination masculine ou sa reproduction et favorisée par les institutions, la famille, l'école, l'église, et l'état. Il affirme que « la domination masculine est tellement ancrée dans nos inconscients que nous avons du mal à la remettre en question ».⁹

L'économie préhistorique était une économie de subsistance, marquée essentiellement des activités de chasse et de cueillette, qui étaient destinées

⁷ M. Boutefnouchet, **Société et modernité (Les principes du changement social)**, O.P.U, Alger, 2004, P 224.

⁸ M. Perrot, « **De nourrice à l'employée. Travaux des femmes dans la France du XIX^e siècle** » Le mouvement social n°105, 1978, P 9, cité par Françoise Battagliola, in Histoire du travail des femmes, Paris, La découverte, 2000, P 35.

⁹ Pierre Bourdieu, **la domination masculine**, paris, édition du seuil, 1998.

exclusivement à la recherche du minimum vital, et non à l'accumulation de biens, comme c'est le cas aujourd'hui.

La communauté avait besoin du travail, de l'activité de chacun pour assurer la survie du groupe. C'est vraiment dans ce sens que l'on pouvait parler de complémentarité de l'homme et de la femme. Puis avec l'apparition de l'agriculture, les tâches se spécifient. Mais à cette époque, malgré cette légère évolution les activités domestiques de la femme ne sont pas pour autant considérées comme « invisibles ».

Avec l'émergence des nouveaux modes de production, l'accumulation des richesses, et l'apparition des notions telles que l'héritage, la transmission, la situation de la femme va changer. La femme par son statut de procréatrice devient une propriété parce que la transmission de l'héritage se fait par le biais d'un enfant de sexe masculin.

II.D. Le changement :

Dans les sociétés traditionnelles, la femme a été longtemps vue comme une gardienne de la famille, c'est elle qui devait s'occuper de la maison, nourrir le conjoint et les enfants. Aujourd'hui, le passage de l'économie familiale à la société urbaine précipite à la femme un autre statut, elle n'est plus aux champs mais à l'usine ou elle perçoit maintenant un salaire, la gestion du foyer n'est plus la même.

La modalité en matière de la nouvelle économie capitaliste engendre des changements notamment au niveau des organisations, valeurs et des traditions.

Sur le plan général, « le changement consiste à une transformation des relations aux autres. Il traduit par la création de nouvelles règles, et n'a lieu que par le

sens donné à ces nouvelles relations changées, c'est transformer la manière de faire, les relations, les statuts dans l'entreprise ». ¹⁰

L'une des pratiques concernées, c'est le travail auquel le travail féminin et son statut, ce qui constitue de ce fait une innovation celle-ci ouvre la voie à un changement manifeste, celui de l'autonomie des femmes tant sur le plan social ou économique, mais une autonomie toujours voilée par la patriarcalisation.

Le changement pour la femme n'est pas que social. Sa nouvelle identité statutaire, sa nouvelle reconnaissance sociale, s'accompagnent d'un changement économique.

Les sociétés contemporaines sont l'objet de mutations économiques de plus en plus manifeste. Celles-ci sont favorisées par les transformations technologiques que l'on constate avec intensité dans le monde de travail, mais aussi au niveau de la production et de la reproduction des ressources au sein du ménage. Le nouveau changement, la femme recherche de leurs droits respectifs avec l'introduction du salariat.

En face de ce changement « est un apprentissage de nouvelles manières de faire, de nouvelles règles. » ¹¹

L'urbanisation, la scolarisation des filles, l'industrialisation, la création de nouveaux cadres législatifs liés au travail de la femme constitué l'un des changements favorables à son statut de productrice et de reproductrice, le statut de salariée. Elle peut continuer à jouer son rôle au salaire obtenu en exerçant son nouveau travail. Par son intégration au salariat, la femme jouit d'une autonomie financière, participe au développement économique du pays et au bien être de la famille. Elle acquiert le statut de salariée et s'intègre par l'accroissement des connaissances, les progrès techniques dans une catégorie socioprofessionnelle.

¹⁰ P. Bernoux, sociologie du changement : dans les entreprises et les organisations, paris, seuil, 2004, P .54.

¹¹ Ibid. P. 11.

II.E. l'éducation féminine dans la famille patriciale traditionnelle :

La famille traditionnelle est celle qui à une logique spécifique qui fond en son sein une identité caractérisée par la domination de sexe masculin. Depuis toujours, la famille algérienne est déterminée par une structure d'ordre patriarcale, **Mahfoud BENNOUNE** disait dans son livre « *les algériennes victimes de la société néo patriarcale* », que cette société vit une tradition où l'homme domine dans son foyer, la mère joue un rôle secondaire par rapport à son mari, mais cela n'exclut pas son importance au foyer, elle gère la distribution des tâches ménagères et s'occupe de toutes les décisions en absence de son conjointe pour la belle-mère, elle est le décideur des mariages de ses fils, et le gestionnaire des relations matrimoniales, elle veille à l'obéissance de la fille à son mari et ses beaux frères.¹²

Cette tradition a persisté une longue période avant l'indépendance du pays, mais un changement sociétal a pris part et donner naissance à une nouvelle famille appelée « *nucléaire* » qui est fondée sur les conjoints et leurs fils ainsi on repère que cette fragmentation est due aux conflits naissants au sein de la famille élargie.

En Algérie, la discrimination vis-à-vis de la fille a été présentée pendant la toute première éducation, qui est poursuivie dans le même sens que le contexte de la naissance. Citant par exemple que durant la période de l'allaitement, pour la fille dure moins longtemps que le garçon et dans le cas où la mère donne naissance à des jumeaux de sexe différents, le garçon est toujours allaité en premier.¹³

En fin, on peut dire que la femme dans la famille traditionnelle joue le rôle de donneur de vie sociale à son foyer en s'occupant de lui, elle est pour le maintien

¹² M.BENNOUNE, *les algériennes victimes de la société néo patriarcale*, (une étude anthropologique), 1^{ère} édition, édition Marinoor, Algérie, 1999, P : 13.

¹³ L.DUJARDIN Camille, *des mères contre les femmes, maternité et patriarcat au Maghreb*, édition Bouchene, Alger, 1990, P : 56.

de la maison, d'après **MUSTAFA BOUTEFNOUCHET**, la femme algérienne dans la famille traditionnelle représente un élément effacé socialement et confiné à l'intérieur de la maison. On rajoute que ce régime traditionnel comme **Martine SEGALEN** disait sur la société méditerranéenne : est afin d'expliquer l'existence d'un code culturel qui accordait une place première à l'honneur familial.¹⁴

Les femmes actives qui constitue notre population d'étude ne peuvent être exclues de cette tradition vue qu'elles sont intimement liées à ce socioculturel, qui pousse à se débarrasser de ce legs qui affecte leur comportements ou tout simplement qui les imprègne même au milieu du travail.

II.F. L'évolution du statut de la femme après l'indépendance :

II.F.1. Le statut de la femme active dans le milieu social :

La société algérienne a connu de nombreux bouleversements, concernant son système social, le passage de la femme au foyer à celui de la femme active.

A l'occasion de la journée internationale de la femme en mars 2007 lors d'une cérémonie le chef de l'état, a axé son discours sur le rôle et l'implication de la femme dans la vie économique du pays.

« L'insertion des femmes dans le monde du travail ne doit plus se satisfaire des résultats remarquables, obtenus dans le domaine de la fonction publique qualifiée » a souligné le président de la république **ABDELAZIZ BOUTEFLIKA**, estimait ainsi que la famille et le bien de leur pays. » « *Il ne s'agit plus de mesurer la participation des femmes en nombre d'enseignantes ou de médecins, mais en nombre d'entrepreneuses produisant du surplus, de la richesse pour leur bien, le bien de la famille, et le bien de leur pays.* »

¹⁴M. SEGALEM, sociologie de la famille, édition Armand Colin, paris, 1981, P 63.

Concernant le droit au travail, l'article 55 de la constitution consacre à tous les citoyens le droit au travail. La législation algérienne du travail consacre une égalité de traitement et de rémunération entre une femme et un homme qui travaillent. Ainsi la loi 90-11 du 21 avril 1990, dans ses articles 6 et 17 et 84 : les travailleurs ont droit « *au respect de leur intégrité physique et morale et de leur dignité et à une protection contre toute discrimination pour occuper un poste autre que celle fondée sur leur aptitude et leur mérite* ».

Article 84 : « tout employeur est tenu d'assurer pour un travail de valeur égale, l'égalité de rémunération entre les travailleurs sans aucune ».

II.F.2. Le statut de la femme active dans le milieu familial :

Pendant longtemps la famille algérienne était demeurée en dehors du temps, figée dans des structures anciennes durant toute la période coloniale. Cet équilibre s'est brusquement écroulé après l'indépendance, le passage de la famille traditionnelle de type patriarcale dans laquelle le père est le chef de groupe de famille, qui maintient sa gestion et sa structure selon des règles strictes, obéissant à la coutume traditionnelle et religieuse, donc cette dernière a favorisé l'homme à l'égard de la femme, à une famille contemporaine conjugale plus autonome et qui sont liées par un contrat.¹⁵

Cependant dans le système traditionnelle, la femme était exploitée et exclue dans la sphère économique, car elle n'avait aucun pouvoir dans la prise de décision tout revient à l'homme, ainsi que celle-ci est considérée « *comme un moyen d'accroître la famille et d'en resserrer les liens* », celle de l'obéissance et de la soumission à l'autorité du père, des frères, et à la domination de son mari après le mariage.¹⁶

¹⁵ A. Kian-Thiébaud et autres, **Famille et mutation sociopolitique**, L'approche culturaliste à l'épreuve, édition La maison des sciences de l'homme, Paris, 2005, P 72.

¹⁶ P. Bourdieu, **Sociologie de l'Algérie**, 1^{er} édition : 1958, 8^{ème} édition août 2006, Paris, 2005, 1958, P 15.

La femme algérienne avait le rôle de procréatrice, assurant la continuité du nom de la famille, elle se met au service de la famille pour gérer tout le ménage et veiller au bon fonctionnement harmonieux de vie au sein du foyer, et tout cela réduit son accès à de nombreux domaines et ne pouvait pas s’immiscer dans les affaires économiques, politiques dans la société. Dans ce cas le statut de la femme était de produire une descendance, largement biologique, largement exploitée, et les différences de sexe réduisent la femme à la maternité et d’après **Boutefnouchet**, la femme algérienne dans la famille traditionnelle est considérée comme « *un élément efficace socialement est confirmé à l’intérieur de la maison* », elle doit assurer son rôle de mère en donnant une meilleure éducation à ces enfants et une meilleure protection maternelle. ¹⁷

En conséquence, plusieurs associations féminines ont été créées pour dénoncer ce statut méprisant à leurs yeux. Elles revendiquent des lois civiles égalitaires entre l’homme et la femme en disant qu’il n’y a que le code de la famille qui relève de la charia et tous les autres codes sont civils. Une égalité qui doit s’inscrire dans les faits en permet aux femmes de participer à la sphère officielle dans la prise de décisions sur l’avenir de l’Algérie et de leur propre avenir.¹⁸

II.F.3.Le statut de femme active dans le milieu économique :

Dans la famille algérienne traditionnelle, la femme était exclue complètement dans la sphère économique en principe par la société, devant cet état de l’esprit et de fait la femme n’avait aucun pouvoir et aucun droit de prise de décision, parce que l’homme détenait le plein pouvoir d’autorité, toutes les décisions lui sont conférées au sein de la famille, la femme n’a qu’à obéir et se soumettre aux ordres que se soit de son père ou son mari, selon **Salman** et **Al-Abbodiont** ont rapporté que : « *la femme était pendant longtemps à l’arrière plan par les*

¹⁷ M.Boutefnouchet, **La famille Algérienne Evolution et caractéristiques récentes**, 2^{ème} édition, Alger, 1982, P. 72.

¹⁸ La constitution algérienne du 28 novembre 1996 in [http:// WWW. Alegria-Watch. Org/ frarticle/docu/constit.htm](http://WWW.Alegria-Watch.Org/frarticle/docu/constit.htm).

traditions et les coutumes qui valorisent l'homme par rapport à la femme et qui confirmaient sa supériorité par rapport à elle ».¹⁹

Dans ce contexte la société traditionnelle, l'identité de l'homme se constitue autour de son pouvoir à prendre sa famille en charge économiquement, « *l'accès de la femme au marché du travail, sera perçu comme une démission du mari et un affaiblissement de son pouvoir, d'autant que ce pouvoir est défini en terme de contrôles et de droit de commander ».²⁰*

Suite à l'amélioration et au changement qu'a connu l'Algérie, l'intégration de la femme dans le circuit économique, il y a eu un changement de statut de la femme au foyer à celui de la femme active plus autonome, à présent l'homme n'est plus le seul à exercer une activité dans l'espace publique.²¹

II.G. la scolarisation de la femme Algérienne :

« La première pierre qu'une nation pose pour construire sa liberté c'est l'éducation et l'enseignement de la femme, car la femme est la terre qui donne naissance à tout peuple. La femme est partenaire de l'homme dans sa lutte pour la vie. »²²

Relater l'histoire de la scolarisation de la femme Algérienne remonte à leurs premières éducations, au sein des écoles coraniques et cela pendant la période de guerre du pays. Le pouvoir colonial d'un côté et la culture Algérienne de l'autre côté ont contrôlé sévèrement la fille afin de ne pas parvenir à une instruction. C'est jusqu'au milieu des années soixante-dix qu'on constate une ouverture des limes vis-à-vis d'elles et une favorable législation aura lieu (la loi de 1974), en les intégrant dans le secteur éducatif.

¹⁹ G. Boufeldja, **Culture de travail et entrepreneuriat en Algérie**, édition Publibook, Paris, 2005, P 85.

²⁰ C. Camilleril, **Jeunesse et développement**, édition du C.N.R.S, Paris, 1969, P 337.

²¹ M. Nast et autres, **La femme dans le monde contemporain**, édition Fernand, Paris, 1971, P 143.

²² A. Mosteganemi, **Algérie femme & écriture**, édition L'harmattan, 7, rue de l'école polytechnique 75005, Paris, P : 27.

Le système scolaire a autorisé aux femmes de s'en sortir de la sphère familiale rigide (contrôlée par la mère) pour s'inscrire dans un cadre éducatif plus performant et plus libre. **Souad KHOUDJA** affirme dans son livre : « nous les algériennes », que « ce palier est considéré par tous comme une promotion sociale car elle modernise leur rôle de mère, cette dernière juge que la scolarisation n'est pas nécessaire pour la fille car la fréquentation de l'école expose la fille au danger en ce qui concerne leurs autres niveaux (secondaire, universitaire) la société redoute cette scolarisation car la fille risque alors de revendiquer son indépendance et rejeter la soumission ».²³

On entend par l'émancipation scolaire une acquisition d'un diplôme qui permet aux femmes Algériennes de changer d'attitude traditionnelle et de se libérer des contraintes familiales, **Christine FOURNIER 1997**, adage à ce propos, que le diplôme est une source d'une grande autonomie « *envisagée non seulement comme le ressort d'une réduction systémique des inégalités, mais comme le facteur d'un desserrement des contraintes* »²⁴. ainsi il est « *un instrument de classement dans la mesure ou il hiérarchise les individus en fonction de leurs acquis. il est un instrument d'objectivation du capital culturel accumulé* ».²⁵

L'image constitue à l'égard des femmes Algériennes de l'indépendance n'est pas identique à celle d'aujourd'hui. A partir des années quatre-vingt, le pays a connu un changement important, on constate durant cette période une entrée massive des femmes au marché du travail. Plus précisément de 1975 à 1998, on enregistre une hausse de la population active de quatre millions de femmes.²⁶ Ce résultat est du à une élévation de la dote scolaire.

²³ S. Khoudja, **Nous les algériennes, la grande solitude**, édition CASBAH, Alger, 2002, P 105.

²⁴ M. Segalem, Op. cit, P 98.

²⁵ J. Guichard et M. Huteau, **Orientation et insertion professionnelle 75 concept clé**, édition, Dunod, Paris, 2007, P 143.

²⁶ F. Battagliola, Op. cit, P 91.

Martine SEGALEN, dans son ouvrage(1981), attribut à la dote scolaire une signification qui convient au niveau du diplôme acquis, elle dit que le diplôme des jeunes filles est un gain, le niveau socioprofessionnel de leurs parents n'est plus leur référence, mais leur position sociale se réfère à leur propre valeur ajoutée.²⁷ Subséquemment, la scolarisation et leur réussite dans les études ont permis aux femmes d'atteindre la rubrique de la femme active.

Les femmes algériennes avaient entamé le chemin du travail, d'après **Sabéha Benguerie** elle affirme à travers l'histoire de l'Algérie, le travail féminin rémunéré est un phénomène nouveau et récent, il est pratiqué à l'extérieur du domicile doit être remplacé dans un contexte économique social culturel de l'Algérie, et saisi comme un fait social qui a une histoire, des dimensions et des perspectives.²⁸ Autrement dit l'activité féminine en Algérie et loin d'être socialement « normalisée » bien que le droit et la constitution excluent toute forme de discrimination.²⁹

Donc, « la salarisation à pour les femmes, des implications qui vont bien au-delà de l'univers professionnel : pour les femmes salariées, le statut professionnel ne dépend plus de statut d'épouse. Professionnellement, les femmes salariées ne sont plus « femme (de commerçant, artisan, agriculteur). »³⁰ Comme le dit **Margaret Maruani**, « l'équation « travail=salariat » devient dominante aujourd'hui. Cette donnée contribue à transformer le statut de l'emploi féminin dans la société. »³¹

II.G.1. La révolte des femmes scolarisées algériennes :

La scolarisation massive des filles ont réussi à briser le cercle de la tradition ancestrale désastreuse, ce qui les a encouragés d'avantage pour pénétrer dans la

²⁷ M.Segalem, Op, cit, p 128.

²⁸ S.Benguerie, **Formation technique supérieure et trajectoires féminines en Algérie**, in Bourqia R et al, femmes, culture et société au Maghreb, édition Afrique Orient, 2^{ème} édition 2000, P 127.

²⁹ K.Boutaleb, in colloque International Marché du travail et genre dans les pays Maghreb, Rabat, Avril 2003.

³⁰ B.Flacher, **Travail et intégration sociale**, Evreux, Bréal, 2008, P 121.

³¹ M. Maruani « Activité, Précarité, Chômage : toujours plus »₂ in Revue de l'OFCE 3/ 2004, n^o 90, P 95.

sphère de l'éducation. De centaines de milliers de lycéennes et d'étudiantes circulent dans différents espaces et elles exigent de plus en plus leur présence dans des endroits non fréquentables par les femmes comme la cafétéria qui contrevient aux règles de la société patriarcale rigoriste. Elles se heurtent à l'agressivité des passants, mais elles protestent contre le harcèlement sexuelle dans les transports, ce qui les a poussés à développer des solidarités entre elles pour dénoncer cette situation méprisante, pour pouvoir contribuer au développement de la mixité que ce soit dans des écoles, collèges, lycées et dans les universités.

Au printemps 1973, un collectif d'étudiant rassemble un certain nombre de femmes à l'université d'Alger, contre un projet de code de la famille. En janvier 1981, un rassemblement de 900 femmes dans les amphithéâtres de l'université d'Alger obtient le retrait de l'autorisation de sortie du territoire, par un père ou mari. D'autres rassemblements et coordinations se succédèrent jusqu'en décembre de cette année-là.

Pour les scolarisées, l'heure était à la révolte au rejet de l'enfermement des traditions, le même phénomène est observé dans l'émigration les jeunes femmes rejettent les mariages arrangés ou forcés et craignent une codification juridique qui aurait consacré à l'oppression traditionnelle.³²

II.G.2. Les mouvements féministes en Algérie :

L'histoire de l'émancipation et de lutte de la femme algérienne, a débuté bien avant l'indépendance, peu à peu se met en place un mouvement féministe autonome et les mobilisations des femmes contribuent à une amélioration considérable de statut et des conditions de vie en Algérie. La participation des femmes à la guerre de la libération a été multiforme. Certaines ont rejoint les maquis et ont même pris les armes. Cette participation à la guerre

³² <http://www.algerie-pyrenees.com/l'article-l-Algérie-et-le-mouvement-féministe-algerien-469674.html>.

d'indépendance est considérée par les autres qui sont penchés sur la question comme une remise en cause du patriarcat dans la mesure où les femmes résistantes ont adopté des rôles non prévus pour elles dans le système traditionnel. Cependant, la fin de la guerre a signifié pour beaucoup d'entre elles retour dans les foyers sans aucun droit à l'égalité avec les hommes. Il faut aussi relever que ces femmes combattantes représentent pour les mouvements des femmes démocrates des symboles hautement positifs dont elles se revendiquent dans leur lutte pour l'égalité des droits entre les hommes et les femmes.³³

Les luttes féministes s'attardent à :

-La promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre le patriarcat.

-La promotion de la solidarité et de l'égalité entre les femmes elles-mêmes, c'est-à-dire la lutte contre tous les systèmes d'oppression et d'exploitation (racisme, colonialisme, hétéro sexisme, etc.)

-La recherche de liberté et l'émancipation des femmes, qui donne aux mouvements féministes une grande force de mobilisation et de transformation.

-Le refus des binarités (enfermer les hommes et les femmes dans les rôles sociaux distincts en valorisant les « qualités » associées au masculin), et les questionnements liés à la construction sociale des genres et des sexes.

-La lutte pour une plus grande justice sociale.

-La promotion et la défense des droits des femmes.

Selon **SOUAD khoudja** on peut citer Les différentes manifestations de ce mouvement :

³³C. BOUATA, peut-on parler d'étude féministes en Algérie ?, P 7.

1979 : Début des premières manifestations des femmes devant l'Assemblée populaire Nationale contre l'adoption du projet de code de la famille.

Le 8 mars 1979 : Constitution de la première association indépendante de femmes : le collectif des femmes indépendantes de l'université d'Alger.

Décembre 1981 : Publication du premier manifeste des femmes.

1989 : Création de la première association pour l'égalité devant la loi, des hommes et des femmes (qui est la première association de femmes reconnu officiellement).

1990 : Création à partir de cette date de plus de 15 associations de femmes.

1993 : Création, en vue de la conférence mondiale des femmes a Pékin, du collectif Maghreb Egalité. Adaptation de cent mesures dispositions pour une codification maghrébine égalitaire du statut personnel et du droit de la famille.

1995 : Participation a Pékin au parlement symbolique des femmes. Adoption de 1000 mesures en faveur des femmes, son objectif est la séparation entre religieux et politique.

1996 : Rencontre libérale entre le gouvernement et l'association de la femme.

A l'an 2000 : Le combat pour la démocratie et pour des droits des femmes, un combat unique et indivisible.³⁴

Aujourd'hui, leur statut n'est pas le même, les révoltes de 2011, qui sont une phase de crise, ont en effet mis en scène une pluralité de féminismes révélatrice d'existence d'autres façons de concevoir et de vivre la place des femmes dans la société.³⁵

³⁴S. Khoudja, Op.cit, P .98.

³⁵ H.M'chichi Alami, « **Les féminismes marocains contemporains. Pluralité et nouveaux défis** », Nouvelles questions féministes, (vol.33), P 65.

II.H. le travail de la femme algérienne :

En Algérie, le travail de la femme existait bien avant la révolution ,elles tissent, elles font de la poterie et beaucoup de travaux leur permettaient d'écouler la marchandise au marché par le biais des hommes ce qu'il leur conférait un certain capital signe d'un début d'autonomie, en plus de leur présence à coté de l'homme pendant la guerre de la libération, fit une prise de conscience chez elles, ainsi elles émergent une certaine reconnaissance de leur place et possibilité de participation, subséquemment à lutter contre l'image construite d'elles « une femme au foyer »et défendent une nouvelle conception : de s'en sortir en accédant à la vie active et de participer dans la contribution à la vie sociale et politique.³⁶

Souad KHOUDJA rajoute : « *le travail de la femme devenu aujourd'hui, incontestablement, une réalité vivante, doit s'accompagner de règles strictes destinées à assurer la protection de la maternité, à garantir la sécurité de la famille, à opérer les adaptations nécessaires à l'élargissement du travail féminin* ». ³⁷

Les besoins grandissent de la famille d'un côté, et la baisse du pouvoir d'achat de l'autre côté ont été à la faveur du travail des femmes à la maison au départ comme couturières, coiffeuses et plus tard avec le niveau d'instruction de plus en plus élevé, les femmes trouvent leur sortie vers l'extérieur qui s'impose comme une réalité indispensable, n'ont pas pour remplacer l'homme mais pour partager avec lui les contraintes de la vie économique-sociale. **Michèle FERRAND 1993**, adage : « *à chaque pas vers la mixité de la société, à chaque étapes vers une plus grande égalité entre les sexes, se mettent simultanément en place des processus sociaux visant à reconstruire la différence* ». ³⁸

³⁶F. Benatia, **le travail féminin en Algérie**, le SNED, Alger, 1970, P .34.

³⁷S. Khoudja, **A comme algérienne**, Op.cit, P .95.

³⁸ F.Battagliola, op.cit., P .95.

Le taux de participation de la femme Algérienne dans la sphère professionnelle est de plus en plus en faveur, atteste **Marie-France THIRION** dans son article sur « *les femmes actives en Algérie* », que la population active féminine a accru d'environ 1224 (milles) postes de 1990 à 2010.³⁹

Le facteur qui l'a demeure en effet, son doute scolaire, comme disait **BATTAGLIOLA Françoise**, dans son ouvrage « *histoire du travail des femmes* », 2004, c'est grâce au développement de la scolarisation, ce qui introduit la féminisation massive des métiers sur le marché du travail et facilitait leur accès à des professions qualifiantes.

La libération de la femme n'était pas perçue jusqu'aux trois décennies dernières, car elle joue le double rôle de la femme au foyer et femme au travail. Son émergence dans le marché du travail était silencieuse et discrète, son ampleur demeure en sa scolarisation qui se concédera l'élément préliminaire en faveur pour acquérir le statut qu'elle occupe actuellement dans le monde professionnel tout en lui permettant ainsi de confronter deux mondes opposés et de se libérer « *du carcan social dans lequel elles étaient condamnées à suivre* ». ⁴⁰

Le travail féminin a bouleversé l'image que la société édifiait d'elle, son occupation pour des postes élevés dans l'hierarchie a changé la conception qui se fait à son égard. Pour comprendre la trajectoire socioprofessionnelle des femmes, il est nécessaire de connaître l'itinéraire qu'elles ont suivi afin d'acquérir leur statut actuel.

³⁹ M. THIRION-France, **les femmes actives en Algérie**, in : revue du CIDDEF, n° 28, mars 2011, P. 23 .

⁴⁰ A. Mostaghanmil, Op.cit, P.222.

II.I. La femme active et les difficultés rencontrées :

II.I.1. Les difficultés familiales :

Beaucoup de femmes sont, ou bien empêchées par leur parent avant le mariage et aussi par leurs maris après. Les femmes professionnelles se plaignent en effet majoritairement, de l'interdire de leurs conjoints dans les responsabilités familiales et domestiques. D'ailleurs, la sortie des femmes sur le marché de travail a coïncidé avec la disparition progressive de la famille élargie, ce qu'a en pour effet de faire retomber sur leurs épaules à la fois le partage de la responsabilité financière autrefois.

L'homme est le protecteur de la famille, le soutien financier et représente l'autorité, la femme se voit, elle assignait au rôle domestique de gardienne du foyer, éducatrice des enfants, curieusement en dépit de tous les obstacles socioculturels familiaux et conjugaux se dressent pour empêcher ou limiter l'accès des femmes au travail.

Dans les milieux de travail déclarent par la plupart que la femme peut avoir des rapports plutôt cordiaux avec leurs patrons, collègues ou subordonnés, comme le père ou le mari empêchées la femme des formations lorsque le stage se déroule ailleurs que dans la région ou à l'étranger pour celles dont la situation familiale et les enfants en bas âge exigent une présence soutenue au foyer. Il ya quelques disparités dont souffrent les femmes: des allocations de logements sont dans plusieurs cas attribuées mais l'homme est seul à pouvoir en bénéficier, en raison de son rôle reconnu de chef de famille. Il peut avoir droit à des déplacements prolongés accompagné de sa famille, mais une femme dans la même situation ne peut accéder à ce droit.⁴¹

⁴¹ I. L'arrivée, la place et le rôle des femmes, Casablanca, avril 1993.

II.I.2.Les difficultés sociales :

Malgré le combat féministe qui ont déclenché au début de ce siècle conduits par les penseurs socialiste, les hommes politiques, les écrivains et les journalistes. Les femmes souvent victimes des préjugés sociaux à leur égard, toujours ralenties dans leurs performances professionnelles par un double cumul de charges et par la discrimination dont elles font l'objet dans leurs milieu sociale. Les femmes n'en constituent pas moins de véritables acteurs du développement national et leur force de travail, loin d'être négligeable, pourront faire de la masse féminine la Chaville ouvrière de la réalisation socioculturelle, économique et politique de leur pays si on les donnait les moyens.⁴²

Les valeurs religieuses sont évoquées pour marquer les pratiques sociales et les mentalités sexistes. Les régions les plus islamisées voit que la place de la femme est au foyer et de regarder à la femme professionnelle d'un regard très négatif et plein de critiques, et accusent en effet le plus sérieux retard pour ce qui est de la scolarisation de type occidentale des jeunes filles.⁴³

II.I.3.Les difficultés rencontrées sur le lieu de travail :

On trouve que la femme au travail est obligée de soumettre à l'autorité de ses chefs hiérarchiques et ces derniers abusent de leur pouvoir sur les femmes, alors malgré le principe de non discrimination à l'égard des femmes, mais jusqu'à nos jours on peut observer quelques comportements qui défavorisent la femme et passe en priorité les hommes et cela se voit dans les recrutement et les promotions car les femmes accèdent rarement aux postes du haut niveau même si la loi lui donne cette faveur selon l'article 03 dans la convention sur les droits politiques de la femme en 1952 « la femme aura le droits de s'occuper tous les

⁴² B.Cheriet, droit de la famille et système juridique en Algérie, organisation des nations unies pour l'éducation, 2010, P. 51.

⁴³ Ibid., P. 35.

postes publics et d'exercer toutes les fonctions publiques établies en vertu de législation nationale, sans discrimination ».⁴⁴

Les femmes sont moins orientées vers le succès et la carrière que les hommes. Ensuite, moins individualistes qu'eux, elles ont d'avantage le goût du travail en équipe.⁴⁵

Les obstacles actuels à l'avancement des femmes dans l'hierarchie de l'entreprise ont une cause relativement évidente, la plupart des sociétés ont été créés par des hommes, pour des hommes en fonction de critère masculin. Même si les femmes sont arrivées en force sur le marché du travail. Les définitions des compétences et du leadership dans les entreprises se fondent encore sur des stéréotypes masculins : dureté, agressivité, esprit de décision.⁴⁶

II.I.3.a. Les formes de la violence au travail :

Le principe d'égalité entre les hommes et les femmes n'a pas cessé d'être proclamé à travers les différentes conventions et conférences internationales depuis la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 : l'égalité, en plus d'être l'un des fondements des humains, est reconnue comme étant une condition essentielle à l'attente des objectifs du développement humain.⁴⁷

La violence, ou l'agressivité qui en est souvent synonyme, est l'un des sentiments les plus profondément ancrés du répertoire des comportements humains.⁴⁸

La violence au travail contre les femmes a toujours existé dans le monde entier, elle est considérée comme les manifestations de rapports de force

⁴⁴ A. Moulay Rchid, la femme et la loi au Maroc, éd, Bouchene, Alger, 1991, P.97.

⁴⁵ J. Coenen Huther, femme au travail femmes au chômage, édition l'Harmattan, paris, 2004 .P.42.

⁴⁶ Ibid., P : 43.

⁴⁷ « Guide pour l'institutionnalisation de l'approche genre », P. 07.

⁴⁸ V.DI Martino, la violence au travail, Chappell Duncan, 2000, Genève, P. 55.

historiquement inégaux qui aboutissent à la domination et à la discrimination qui considèrent la femme en deuxième position.

II.I.3.b. La discrimination au travail :

Un phénomène naturel issu des préférences de chacun des agents économiques⁴⁹. Pour les juristes le regret de telle ou telle catégorie d'homme est un processus social et collectif contre lequel l'ont ce droit de lutter au nom de l'égalité de traitement.

La convention de l'organisation internationale du travail ratifiée en 1962 par l'Algérie interdit la discrimination en matière d'emploi et de profession.⁵⁰

II.I.3.b.les formes de la discrimination :

Le manque d'informations sur certaines questions qui touchent
Particulièrement les femmes, telles les différentes formes de violence
La non-application de certaines réglementations ou l'inexistence de lois dans
Certains domaines qui touchent plus particulièrement les femmes viennent
souvent d'une méconnaissance des réalités vécues par les femmes, comme le
harcèlement sexuel au milieu du travail ou la violence conjugale. Certaines
conditions socioéconomiques ne permettent pas aux femmes de faire entendre
leur voix, de faire respecter leurs droits ou de recourir à des services particuliers.

⁴⁹S. Boutilier et autres, le travail des femmes axes d'émancipation, édition, l'harmattan, France, 2004, P .79.

⁵⁰ COMMISSION nationale des femmes travailleuses de L'UGTA, « guide de la femme travailleuse, recueil communauté de la législation du travail », Alger, le 08 mars, 2006, P 35.

II.I.3.C.1. Le harcèlement dans la relation de travail :

Le harcèlement sexuel ou moral est une agression ou des agissements répétés à l'encontre d'une personne pour l'importuner, la mettre mal à l'aise et la tourmenter car il touche à la dignité de la personne.⁵¹

Contrainte morale exercée par une personne à raison de son âge, de sa situation sociale ou de toute cause, en vue de la décider à accomplir un acte.⁵²

II.I.3.C.1.a. Le harcèlement moral et sexuel au milieu du travail :

L'arrivée massive des femmes sur le Marché du travail coïncide avec une offre d'emploi qui est de plus en plus du secteur privé où les pratiques de discrimination salariales et autres sont plus fréquentes. La violence Morale pourtant bien reconnue dans la législation du travail dans un nombre de pays comme un délit passible de sévères sanctions pénales continue à être totalement ignorée dans la législation algérienne du travail.

Ce délit qui sévit dans tous les secteurs publics et privés, préserve les pratiques arbitraire de l'employeur ou des supérieurs hiérarchiques dans l'impunité et à l'abri de toute poursuite à cause du silence de la loi, et le caractère déclaratif de la législation du travail qui devant plusieurs cas le magistrat des affaires sociale ne peut se prononcer en faveur de la protection des droit fondamentaux de l'homme au travail.⁵³

⁵¹ Ministère du travail de l'emploi et de la formation professionnelle, « l'harcèlement sexuel dans les relations de travail », n°30, 1993, P 176.

⁵² M. Deveand, **l'harcèlement dans les relations de travail**, édition, remand, 2011.

⁵³ Ibid. P.04.

CHAPITRE II:

L'évolution salariale du travail de la
femme

CHAPITRE III:

La méthodologie suivie sur le terrain

III.A. La méthode et la technique utilisées :

III.A.1. La méthode de la recherche :

Pour la réalisation de chaque recherche il faut utiliser une méthode et une technique adéquate au thème de recherche, Les données recueillies au tour de la question du statut de la femme active dans la société algérienne, ont été prélevées grâce à la méthode quantitative qui nous a fourni des renseignements sur l'entrée des femmes dans le monde du travail, notamment sur modalités ayant permis cette ascension et les différents tournus que prennent leur travail en rapport avec leur statut et leur rôle au sein du foyer et dans l'entreprise.

III.A.2. La méthode :

L'ensemble des procédures des démarches précises adoptées pour en arriver à un résultat en science la méthode est primordiale et les procédés utilisés lors d'une recherche en déterminant les résultats.¹

A partir de notre étude effectuée sur le travail des femmes et leur statut dans le monde professionnel au sein d'EPS de Rachid Belhocine de Sidi-Aich et l'établissement public de santé de proximité de Seddouk, cela exige l'utilisation de la méthode descriptive.

III.C. La technique utilisée :

« Les techniques sont des moyens précis pour atteindre un résultat partiel à un niveau ou à moment précis de la recherche ».²

¹ M.ANGERS, initiation pratique a la méthodologie des sciences humaine, édition casbah, Alger, 1997, P 60.

² O. Aktouf, méthodologie des sciences sociales et approches qualitative des organisations, une introduction à la démarche classique et une critique, Montréal, presse de l'université du Québec, 1987, P 27.

C'est en raison du fait que les techniques de collecte et de traitement des données occupent une place importante dans la phase de l'observation et de l'analyse que leur choix n'est pas neutre. Elles sont choisies en fonction de la nature de l'objet et du but à atteindre dans la recherche.

Le premier moyen de recueil des informations que nous avons utilisé dans ce travail, est la recherche des documentaires.

III.C.1.Le recueil des données documentaires :

Nous permis d'élaborer notre bibliographie, et ce en fonction de notre thématique, à consulter divers écrit que des bibliothèques universitaires, **ABD RAHMANE MIRA** de Bejaia, pour certains ouvrages, nous avons acquis dans les librairies.

Le recours à la bibliographie est d'une importance capital car sont les livres consacrés au travail féminin et à son évolution et statut. Cette méthode est donc utile, mais a condition de pouvoir cibler les données recherchées et de maîtriser les méthodes de lecture rapides et sélectives, si non l'on se retrouve avec des quantités énormes de documents impossibles à exploiter.

Après avoir parcourue une bonne partie de la documentation requise, nous avons élaboré un questionnaire.

Des données statistiques concernant notre sujet. Ce d'autant plus qu'une « bonne représentation de la réalité doit passer par le chiffre et au recours aux données quantitative comme moyen privilégié d'appréhension des faits sociaux ». ³

³ F.De singly, L'enquête et ses méthodes : le questionnaire, Armand, paris, colin, 2008, P. 7.

III.C.2. Le questionnaire :

Pour une exploitation sur le terrain, il a fallu utiliser une méthode plus adéquate que le questionnaire c'est l'entretien. Mais à cause du manque du temps ; puisque la durée du stage est limitée ; on n'a pas pu l'utiliser. Et comme ce stage-là était dans des hôpitaux alors les médecins avaient toujours des urgences qui leurs permettaient pas d'être à l'aise pendant l'entretien, pendant que le confort est la plus importante condition. En addition à cela, on avait aussi la crainte de ne pas avoir des réponses à cause de l'absence de la garantie de leur anonymat. Et c'est cela qui nous a motivé à adopter le questionnaire, dont on a aussi subi des pertes de 44 questionnaires parmi les 120 qu'on a distribué dans les deux hôpitaux (l'EPH de SIDI-AICH et l'EPSP de SEDDOUK). Sans oublier les résultats inattendus du manque de réponses qu'on a eu de la part du service dont on a attendu le plus, car il était trop chargé de femmes.

Une des techniques essentielles employées l'orsqu'on est sur le terrain. Il s'agit d'une liste de questions que l'en soumet à la population d'étude. D'autre part, le choix de question tient aussi au fait qu'il reste à l'heure actuelle, l'une des techniques souvent utilisées dans les recherches en science sociale, dont le succès semble s'explique par le fait que cette technique permet d'introduire des aspects quantitatifs et statistiques fondamentaux dans l'aspect d'une perception.

Le questionnaire est une technique directe d'investigation scientifique, utilisé auprès d'individus qui permet de les interrogées de façon directe et de faire un prélèvement quantitative en vue de trouver relation mathématique et de faire des comparaisons chiffrées.⁴

4Op. Cit, P.157.

Le questionnaire a comme fonction principale de donner à l'enquête une extension plus grande et de vérifier statistiquement jusqu'à quel point sont généralisables les informations et hypothèses préalablement constituées.⁵

Nous avons donc administré le questionnaire spécifique que nous avons élaboré concernant notre sujet à 120 ouvrières d'un établissement hospitalier 2015.

Notre questionnaire est composé de trois types de questions : des questions ouvertes, des questions fermées et des questions à choix multiples. Le premier type de question avait comme objectifs d'amener les personnes interrogées à parler abondamment de certain thèmes, les questions fermées concernant les points qui nécessitent des réponses très précises, la dernière forme, elle devrait offrir aux enquêtées une diversité de réponses à sélectionner dans une liste restreinte d'options prédéterminées.

III.C.3. Dépouillement et analyse du questionnaire :

« Le dépouillement est la phase d'une enquête par questionnaire pendant laquelle les résultats obtenus sur un support papier sont traités et saisis lorsqu'ils sont exploitables »

-les tris à plat, correspond à un décompte des réponses qui donne les fréquences absolues (nombre des réponses) et relative (pourcentage sur le nombre des répondants) par modalités.

-les tris croisés, consiste à mettre en corrélation les réponses à deux ou plus de deux questions.

Le chercheur s'appuiera alors sur les réponses fournies par les personnes interrogées pour compléter son analyse et les relier avec la problématique.

5 J.Claude combessie, la, la méthode en sociologie, 3eme édition, la découverte, paris, P.33.

III.D.la population d'études :

« Un ensemble fini ou infini d'éléments définis à l'avance sur lesquels portent les observations ». ⁶

-avec la population de moins de cent éléments, il vaut mieux se renseigner auprès de chacun ou auprès de 50% d'entre eux au moins. ⁷

III.E. La détermination probabiliste :

« La taille de l'échantillon est déterminée par des règles plus précises que la non probabiliste, puisqu'elle dépend de l'application de certaines formules mathématiques. En s'inspirant de ces formules, on peut fournir des balises générales d'applicabilité selon l'effectif de la population visée ». ⁸

La population mère est composée de 120 femmes qui travaillent au sein de l'établissement hospitalier de SIDI-AICH et l'établissement public de santé de proximité de Seddouk, avec la population de moins de cent éléments, il vaut mieux se renseigner auprès de chacun ou auprès de 50% d'entre eux au moins. ⁹

De ce fait, pour délimiter la population d'étude, nous avons fixé deux critères, le premier selon le sexe, le deuxième selon le fait qu'elles travaillent au sein de l'un de ses deux hôpitaux.

Sondage:

synonyme d'enquête à grande échelle; le sondage est relié à une technique statistique permettant de se renseigner sur une large population en interrogeant une fraction.

⁶ M. Angers, Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines, édition casbah, Alger, 1997, p 226.

⁷ Ibid., p.244.

⁸ Ibid. 244.

⁹ Source interne.

On a ciblé toute la population mère qui contient toutes les femmes qui travaillent au sein des deux établissements hospitaliers.

On a distribué des questionnaires sur toutes les femmes travailleuses sans exception.

III.F. Les difficultés de la recherche :

Comme toute recherche, notre recherche a rencontrée plusieurs obstacles tel que :

- ✓ L'insuffisance de temps cause de la grève qui faite par les étudiants pendant presque 45jours qui nous empêchée de rentrée a la bibliothèque pour continuer notre recherche.
- ✓ La difficulté de trouver un stage pratique car les PME n'ont pas le service GRH et les grandes entreprises sont toujours saturées.
- ✓ La difficulté d'interroger les femmes cause de la saturation de leur temps et de préférer de garder le silence et les réponses comme un secret et le non compréhension de la langue surtout les femmes de ménage.
- ✓ Le nombre questionnaire qui nous a été retournés a été moindre que celui que nous avons distribué.
- ✓ La peur des femmes de répondre afin de perdre leur travail et de concéderez notre thème comme un secret personnel.
- ✓ La difficulté de communiquer avec les femmes surtout les médecins¹⁰ cause des urgences et les consultations médicales.

¹⁰ Ibid. P147.

**PARTIE PRATIQUE
DE LA RECHERCHE**

I. présentation de l'organisme d'accueil :

I.A. Terrain d'enquête :

Le terrain d'enquête c'est l'endroit qui constitue le lieu d'investigation et ou l'on recueille les informations, ou l'on va à la rencontre de notre population d'étude, que le lieu est d'une grande nécessité en matière de recherche et il doit être déterminé avant l'opération de collecte des données. En effet, tel que les signale **STEPHANIE NKOGHE** « une recherche sans terrain de référence est comme une personne sans identité, son identification et son exploration constituent des préalables obligatoires en matière d'enquête, d'autant plus que connaître d'avance son terrain d'enquête, permet de s'entourer de toutes les précautions nécessaires avant tout engagement pour la recherche ».¹

I.B.Historique :

Le secteur sanitaire de sidi-Aich est dénommé Hôpital Rachid BELHOCINE. Il était inauguré le 01 Mars 1986 par le décret N_86-68 relatif à la santé il est situé dans une région semi urbaine sur la sortie menant à TIFRA à 03 Km de la sortie nationale et 45 Km du chef lieu de la wilaya de Bejaia. Il devenu établissement public Hospitalier (EPH) de sidi Aich à partir du décret exécutif N_07-140 de 19 mai 2007.

L'établissement public Hospitalier est le pole stratégique de la commune, vu qu'il emploi un nombre considérable de fonctionnaires réparties comme suite :

I.B.1. Tableau représentant le corps et les effectifs de l'E.P.H :

| Corps | Effectifs |
|--------------|------------------|
| Médical | 52 |
| Paramédical | 219 |
| Total | 271 |

¹ S.NKOGHE, élément d'anthropologie-méthode, collecte, paris, l'harmattan, 2008, P : 193.

I.B.2.Définition de l'EPH :

L'établissement public hospitalier est un établissement à caractère administratif, il est placé sous la tutelle de la validité d'une personnalité morale et d'une autonomie financière. L'EPH est constitué d'une structure de diagnostic, de soins d'hospitalisation de réadaptation médicale couvrant la population d'une ou d'un ensemble de communes.

I.B.3.Le rôle de l'établissement public Hospitalier :

L'EPH à pour mission de :

Prendre en charge de manière intégrée et hiérarchisée les besoins sanitaires de la population.

Servir de terrain de formation médicale paramédicale et en gestion Hospitalier sur la base de convention signées avec l'établissement de formation.

I.B.4. Organisations fonctionnelles de l'E.P.H :

L'établissement public hospitalier de Sidi-Aich est placé sous la tutelle de la direction de la santé et de la population, dirigé par un directeur, administré par un conseil d'administration et doté d'un organisme consultatif dénommé conseil médical, et se conformément au décret N-07-140 de 19 mai 2007.

I.B.4. a. conseil d'administration :

Cet organe délibère sur :

- Le projet de budget de l'établissement ;
- Le projet d'organisation des services ;
- Les comptes prévisionnels ;
- Le compte administratif ;
- Le projet de tableau des effectifs ;
- Le règlement intérieur de l'établissement ;
- Les contrôles relatifs aux prestations de soins ;
- Les acquisitions et aliénation des biens meubles, immeubles et location ;
- Les programmes d'entretien et de maintenance des bâtiments et des équipements ;
- L'acceptation et le refus des dons et legs.

I.B.4. b. Conseil médical :

Il est chargé de mettre des avis techniques sur :

- L'établissement des liens fonctionnels entre les services médicaux ;
- Les projets d'investissement relatifs aux équipements médicaux, aux constructions et aux aménagements des services médicaux ;
- Les programmes de manifestations scientifiques et techniques ;
- La création ou la suppression des structures médicales.

Les membres de chacun de ces deux conseils (d'administration ou médical) sont nommés pour un mandat de trois années renouvelables et se réunissent obligatoirement une fois tous les six mois en session ordinaire et en session extraordinaire, sur convocation de son président ou à la demande des deux tiers de ses membres.

I.B.4.c. Directeur :

Le directeur est l'organe exécutif des décisions directives. Le directeur et les directeurs adjoints qui l'assistent sont nommés par arrêté du ministre chargé de la santé. Son rôle consiste en :

- La représentation de l'établissement en justice et dans tous les actes de la vie civile ;
- L'exercice du pouvoir hiérarchique sur le personnel placé sous son autorité.
- L'établissement du projet d'organigramme, de règlement intérieur et d'un rapport annuel d'activité qu'il adresse à l'autorité de la tutelle après approbation du conseil d'administration.

I.B.5. Les tâches principales :

- Les aides soignants sont chargés, sous la conduite du responsable hiérarchique, de l'exécution de soins infirmiers simples : l'hygiène hospitalière, l'entretien et le rangement du matériel utilisé dans le service.
- Les infirmiers brevetés sont chargés d'assurer la prescription médicale et les soins de base. Ils veillent à l'hygiène, l'entretien et au rangement du matériel.
- Les infirmiers diplômés d'état sont chargés d'assurer les prescriptions médicales et les soins polyvalents. Ils sont chargés en particulier de reconnaître les méthodes de diagnostic.
- Le surveillant médical exerce une action d'autorité paramédicale sur le terrain : contrôle dans la mise en œuvre des tâches quotidiennes des personnels de soin, suivi administratif des mouvements des malades et gestion des effectifs du service et de ses équipements.
- L'infirmier principal est responsable et animateur de l'équipe paramédicale. Il évalue la qualité des soins infirmiers et propose des

améliorations en collaboration avec les médecins et l'équipe soignante.il veille à l'utilisation correcte du planning de soins (gardes et consignes).

Par manque de personnel paramédical, les infirmiers diplômés d'état, les préventes et les aides soignants assurent en réalité les mêmes tâches, ainsi on peut les qualifier de polyvalents.

I.B.C.La monographie de l'Etablissement Public de Santé de Proximité de Seddouk (EPSP) :

L'Etablissement Public de Santé de Proximité de Seddouk a été créé en application des dispositifs du décret exécutif N° 07/14/2007, issu de la réorganisation du secteur sanitaire d'Akbou.

Son siège est situé à Seddouk centre il s'étale sur un territoire administratif de quatre D'airâtes, à savoir :

- Seddouk
- Ouzellaguen
- Beni Maouche
- Akbou

Il couvre un bassin de population de 90 000 Habitants répartis sur sept (07) communes : Seddouk, Amalou, Bouhamza, M'cisna, Ouzellaguen, Tamokra et Beni Maouche. Il est composé de

- 07 polycliniques
- 20 salles de soins
- 03 maternités rurales intégrées (Seddouk, B, M, Ouzellaguen)
- 04 unités de dépistage et suivi implantés dans les établissements scolaires
- Un service de médecine de travail
- Un service SEMEP
- Un service de contrôle et de traitement de la tuberculose
- 04 laboratoires
- 04 radiologies

I.B.C.1.Bilan d'activité 2012 :

I.B.C.1.a.Activité médecine :

- Stomatologie
- Radiologie
- Laboratoire
- Maternité

I.B.C.1.b.Matériel acquis en 2012

I.B.C.1.c.Etat du personnel

I.B.D.Etat détaillé sur les infrastructures de l'EPSP de Seddouk :

L'établissement public de santé de proximité de Seddouk couvre un bassin de population de plus de 90 000 habitants, répartis sur sept (07) communes : Seddouk, Amalou, Bouhamza et M'cisna (Daïra Seddouk), Ouzellaguen (Daïra d'Ouzellaguen), Tamokra (Daïra d'Akbou) et Beni Maouche (Daïra de Beni Maouche).

I.B.D.1.Commune de Seddouk :

I.B.D.1.a.La polyclinique de Seddouk :

Cette structure est fonctionnelle 24h/24 elle assure les activités suivantes :

- Consultations médicales : 08h00-18h00 tous les jours y compris les week-ends et jours fériés
- Soins paramédicaux : 08h00-18h00 tous les jours y compris les week-ends et jours fériés
- Vaccinations : 08h-16h30
- Activités du laboratoire : 08h00-16h30 tous les jours (week-end décalé)
- Activités des urgences en 24h
- Activités de maternité en 24h
- Activités de radiologies : 08h00-16h30 tous les jours y compris les week-ends et les jours fériés
- Stomatologie : 08h00-16h30

- Santé scolaire : 08h00-16h30
- Psychologie clinique : 08h00-16h30
- Médecine de travail : 08h00-16h30
- Activités de prévention (service de l'épidémiologie et la médecine préventive)

Le personnel de cette structure est composé de :

- Onze (11) médecins généralistes
- Deux (02) chirurgiens dentistes
- Trente et un (31) paramédicaux
- Quinze (15) personnels administratifs
- Quatre (04) sages femmes
- Dix sept (17) ouvriers professionnels
- Trois (03) conducteurs auto
- Un (01) psychologue
- ²Pour ce qui concerne l'UDS (un médecin généraliste, un infirmier, un chirurgien dentiste, un psychologue pré-emploi).

Concernant les salles de soins rattachées à cette polyclinique :

- La salle de soin Tibouamouchine : elle fonctionne en surface de 08h à 16h30 (dimanche au jeudi) la consultation médicale est assurée par un médecin, les soins sont assurés par un infirmier.
- La salle de soins Akhnak : elle fonctionne à temps plein, les soins sont assurés par un infirmier et la consultation médicale à raison de deux fois par semaine.

² Document interne, l'établissement hospitalier.

CHAPITRE IV:

Analyse et interpretation des
resultats

VI.A. Caractéristique de la population d'étude :

VI.A.1.L'âge :

L'âge est considéré comme le caractère le plus important dans la définition de la population d'étude de n'importe quelle recherche scientifique. Nos enquêtés se répartissent selon Cinq tranches d'âge que nous allons exposer ci-dessous.

Répartition de la population selon l'âge :

Tableau N°01 : la répartition de la population selon l'âge.

| Age | Effectif | Pourcentage |
|---------------|----------|-------------|
| 18-23 | 05 | 6,57% |
| 24-29 | 20 | 26,31% |
| 30-35 | 23 | 30,26% |
| 36-41 | 20 | 26% |
| 42-47 et plus | 08 | 10.52% |
| TOTAL | 76 | 100% |

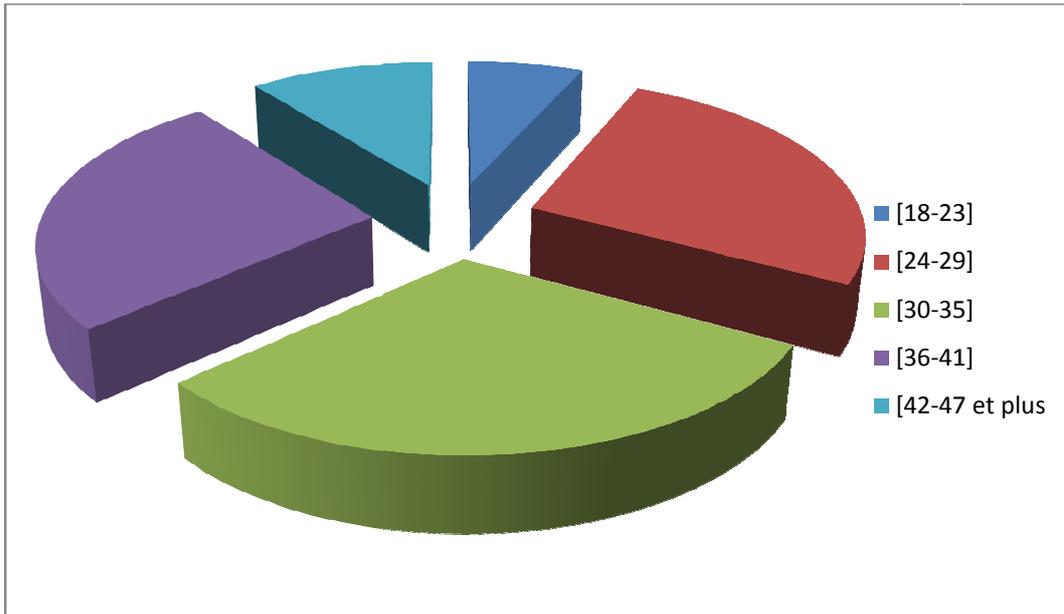


Figure N°01 : la répartition de la population d'étude selon l'âge

Le tableau démontre que plus d'un quart de la population, avec un pourcentage 30,26% représente les catégories d'âge entre 24-29ans et 30-35ans, suivi de la catégorie d'âge entre 36-41ans qui présente un taux de 26% de l'ensemble de la population d'étude, et la catégorie 42-47ans et plus avec un taux de 10.25%,contre seulement 6,57% pour la catégorie de 18-23ans .

Cela explique que la majorité des femmes actives à l'établissement public hospitalier Rachid Belhocine de Sidi-Aich et l'établissement de Seddouk sont des jeunes femmes.

VI.A.2.Situation familiale :

Le deuxième caractère exposé est celui de la situation familiale de chaque femme enquêtée, car grâce à ce facteur nous allons définir sa situation matrimoniale et qui va nous aider à son tour à mieux savoir dans quelle catégorie la classer, et pour mieux éclairer ce point nous allons voir le tableau ci-dessous qui les répartit en trois catégories :

Répartition de la population selon la situation familiale :

Tableau N°02 : la répartition de la population selon La situation familiale.

| Situation familiale | Effectif | Pourcentage |
|---------------------|----------|-------------|
| Mariée | 41 | 53.94% |
| célibataire | 27 | 35.52% |
| divorcée | 08 | 10,52% |
| TOTAL | 76 | 100% |

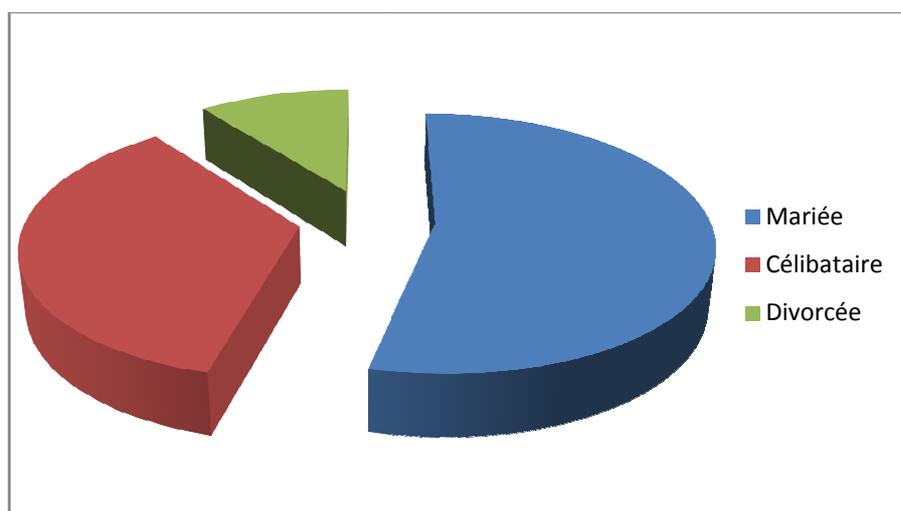


Figure N°02 : la répartition de la population d'étude selon la situation familiale

Le tableau ci-dessus démontre que presque la moitié de la population avec un pourcentage de 53.94% présente la situation familiale mariée, suivi par la catégorie célibataire qui représente un taux de 35.52% de l'ensemble de la population d'étude, et la catégorie divorcée avec un taux de 10.52%.

VI.A.3.Lieu de résidence :

Notre étude s'est effectuée dans la ville de SIDI-AICH, mais cela n'empêche guère de trouver parmi les enquêtées celles qui sont de la campagne comme le montre le tableau suivant :

Répartition de la population selon le lieu de résidence :

Tableau N° 03 : la répartition de la population selon le lieu de résidence.

| Lieu de résidence | Effectif | Pourcentage |
|-------------------|----------|-------------|
| Rural | 47 | 61,84% |
| Urbain | 29 | 38,15% |
| TOTAL | 76 | 100% |

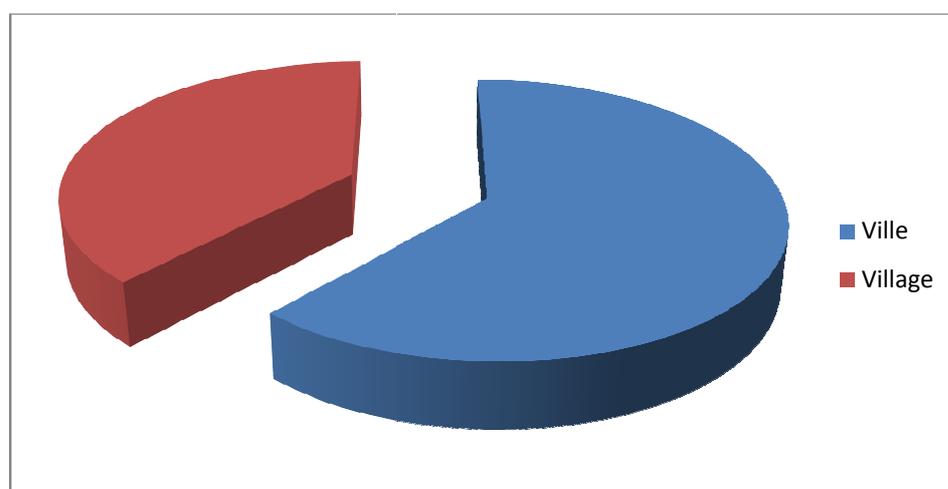


Figure N°03 : la répartition de la population d'étude selon le lieu de résidence

Ce tableau démontre que la quasi-totalité de la population d'étude avec un pourcentage de 61,84% est résidente rural, tandis que les résidentes urbaines sont représentées par un taux de 38,15%.

Cela explique que les résidentes ont plus de moyens, comme le transport afin d'éviter le retard et l'absentéisme qui influence négativement sur l'établissement.

VI.A.4.Le niveau d'instruction :

Le niveau d'instruction aussi est considéré comme un facteur ou un caractère qui sépare entre les femmes enquêtées et c'est grâce a lui que ces femmes ont pu avoir ces postes, alors on va les distribuer selon leur niveau d'instruction.

Répartition de la population selon le niveau d'instruction :

Tableau N°04 : la répartition de la population selon le niveau d'instruction.

| Niveau d'instruction | Effectif | Pourcentage |
|----------------------|----------|-------------|
| Primaire | 01 | 1,31% |
| Moyen | 07 | 9,21% |
| secondaire | 17 | 22,36% |
| universitaire | 51 | 67,10% |
| TOTAL | 76 | 100% |

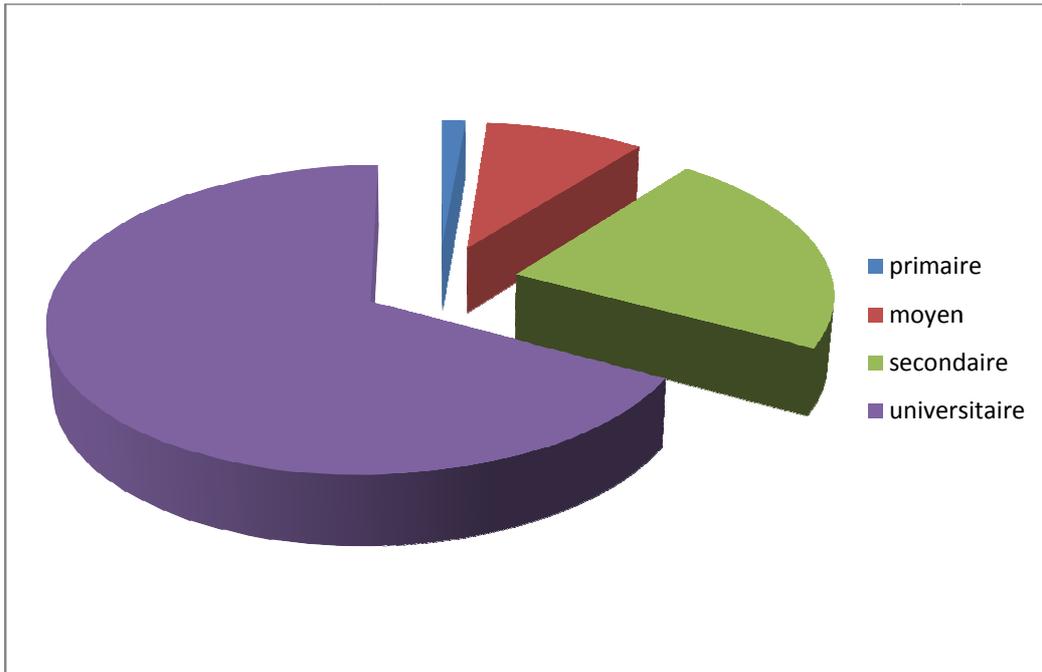


Figure N°04 : la répartition de la population d'étude selon le niveau d'instruction

Ce tableau montre que la majorité de la population d'étude avec un pourcentage de 67,10% représente la catégorie universitaire, suivi par la catégorie secondaire avec le pourcentage de 22,36%, ensuite la catégorie moyenne avec un pourcentage un peu faible de 9,21%, contre seulement 1,31% pour la catégorie primaire.

A travers ces données, on déduit que la plus part des femmes ont un niveau universitaire.

VI.A.5.La répartition de la population selon le salaire :

Tableau N°05 : la répartition de la population selon le salaire.

| Salaire | Effectif | Pourcentage |
|---------------------|----------|-------------|
| 18000-23000 | 18 | 23.68% |
| 24000-29000 | 16 | 21.05% |
| 30000-35000 | 20 | 26,31% |
| 36000-41000 | 16 | 21,05% |
| 42000-47000 et plus | 06 | 7.89% |
| TOTAL | 76 | 100% |

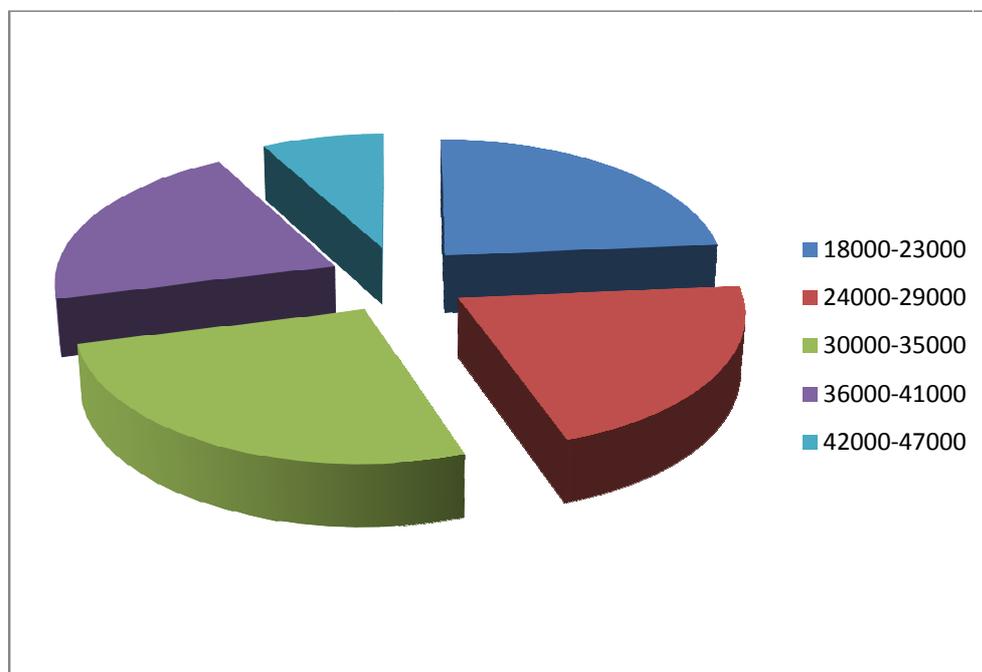


Figure N°05 : la répartition de la population d'étude selon le salaire

Ce tableau montre que la majorité des femmes avec un pourcentage de 26,31% représente le salaire 30000-35000, suivi par le salaire de 18000-23000 et 36000-41000 avec un taux de 21,05% contre seulement 7.89% pour le salaire 42000-47000 et plus.

VI.A.6.La fonction professionnelle :

On signale qu'on a laissé la question « quelle est votre fonction ? » Sans proposition afin de donner de la chance aux questionnées de répondre comme elles veulent à propos de cela, et on a pris Cinq catégories d'activité vers la fin comme l'explique le tableau suivant :

La répartition de la population selon la fonction professionnelle

Tableau N°06 : la répartition de la population selon la fonction professionnelle.

| Fonction | Effectif | Pourcentage |
|----------------|----------|-------------|
| Médicale | 10 | 13.15% |
| Laborantine | 06 | 7.89% |
| Paramédicale | 17 | 17.10% |
| Administrative | 26 | 34.21% |
| Autres | 21 | 27.63% |
| TOTAL | 76 | 100% |

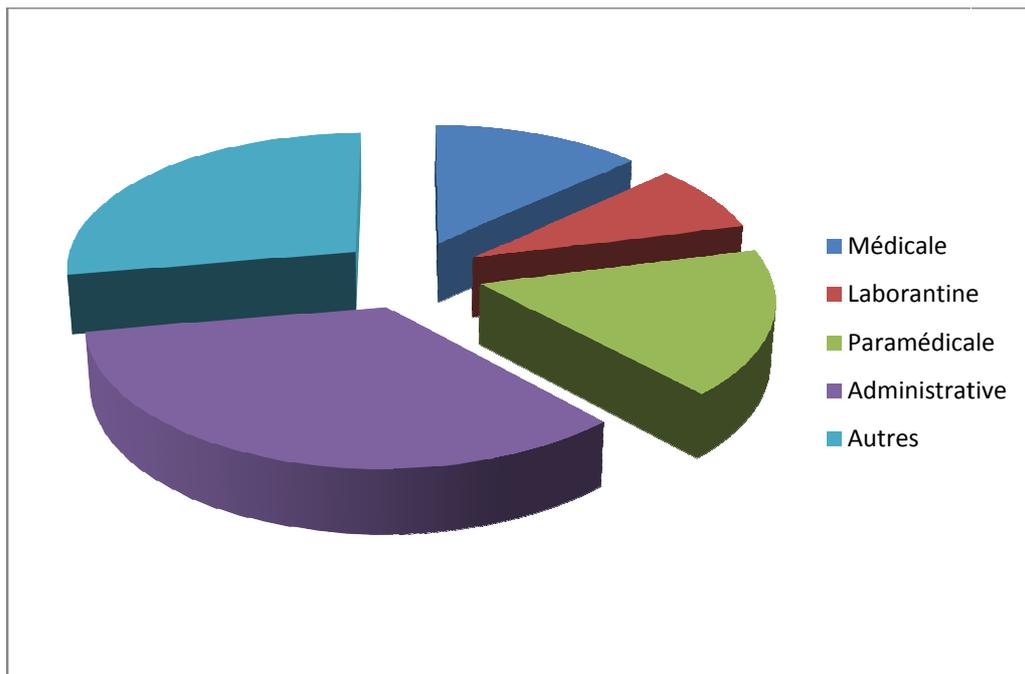


Figure N°06 : la répartition de la population d'étude selon la fonction professionnelle

Ce tableau montre que la majorité des travailleuses sont des administratives avec un pourcentage de 34.21% suivi par les autres qui représente un taux de 27.63% et le paramédical avec un taux de 17.10%, après la catégorie de médical avec le pourcentage de 13.15% contre seulement 7.10% pour la fonction laborantin.

Selon le tableau ci-dessus, on peut remarquer qu'il y a quelques fonctions que la femme ne peut toujours pas exercer à cause de la division sexuelle dans les travaux et la domination masculine sur ce dernier tels que chauffeur d'ambulance, agent de sécurité.

Tableau N°: 07 : la répartition de la population selon les raisons qui déterminent l'accès de la femme au travail.

| Les raisons qui déterminent l'accès de la femme au travail | Effectif | Pourcentage |
|--|----------|-------------|
| Economique | 48 | 63.15 |
| Qualification | 24 | 31.57 |
| Système privilège | 04 | 5.26 |
| TOTAL | 76 | 100 |

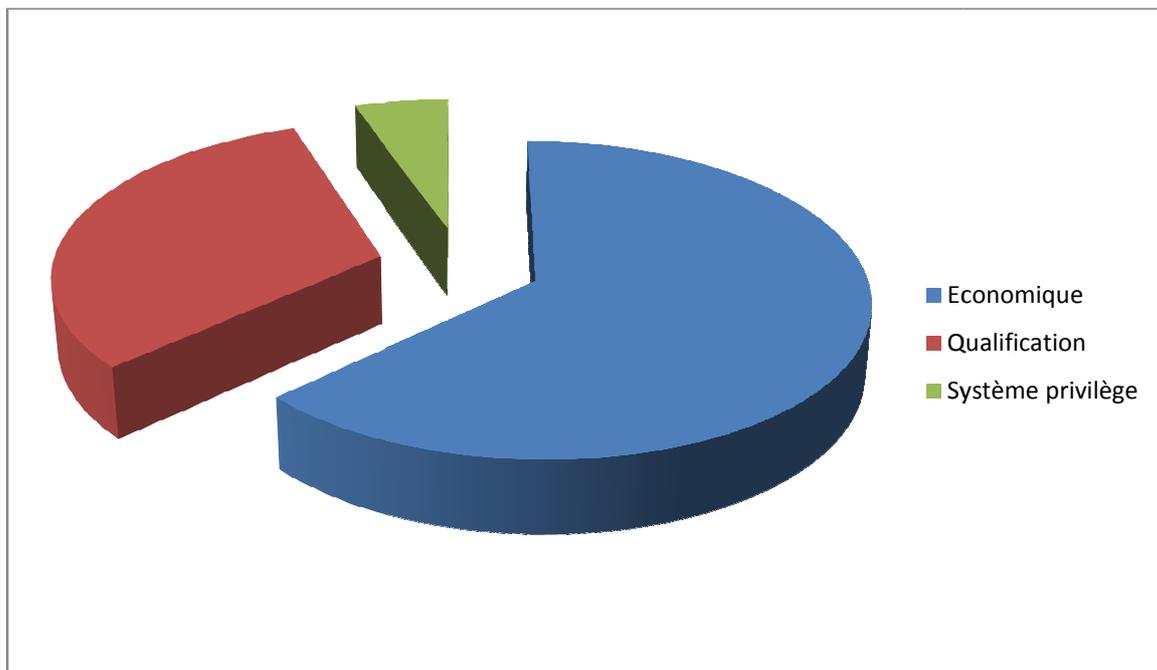


Figure N°07 : la répartition de la population d'étude selon les raisons qui déterminent l'accès de la femme au travail

Le tableau démontre que la majorité des femmes avec un pourcentage de 63.15% que leurs accès au travail sont des raisons économique, suivi par la raison de qualification avec un taux de 31.57%, contre seulement, 5.26% pour les raisons de système privilège.

Cela explique que l'augmentation des conditions de vie et la diminution du pouvoir d'achat et aussi le besoin économique qui a poussées les femmes de sortir sur le marché du travail.

Tableau N°08 : la répartition de la population d'étude selon les problèmes rencontrés au milieu de travail.

| Les problèmes rencontrés au milieu de travail | Effectif | Pourcentage |
|---|----------|-------------|
| OUI | 51 | 67.10% |
| NON | 25 | 32.89% |
| TOTAL | 76 | 100% |

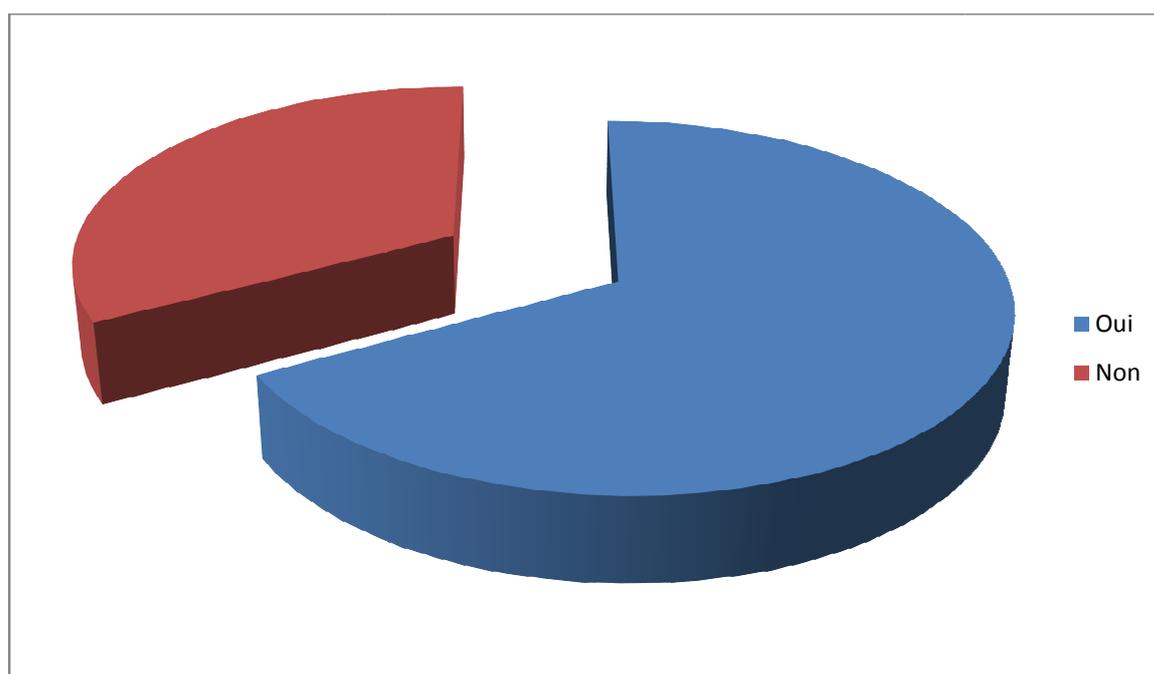


Figure N°08 : la répartition de la population d'étude selon les problèmes rencontrés au milieu du travail

Ce tableau démontre que la plupart des femmes avec un pourcentage de 67.10%, ont confirmé la rencontre des problèmes au milieu de travail, contre un pourcentage de 32.89% qui l'infirmes.

Cela explique que la femme algérienne rencontre toujours des problèmes dans leur milieu de travail.

Tableau N°09 : la répartition de la population d'étude selon le genre de problèmes rencontrés au milieu de travail.

| Genre de problème | Effectif | Pourcentage |
|--------------------------------|----------|-------------|
| La violence morale ou sexuelle | 12 | 15.78% |
| Régionalisme | 05 | 6.57% |
| L'inégalité entre les sexes | 53 | 69.73% |
| Népotisme | 05 | 6.57% |
| Toutes les réponses | 01 | 1.31% |
| TOTAL | 76 | 100% |

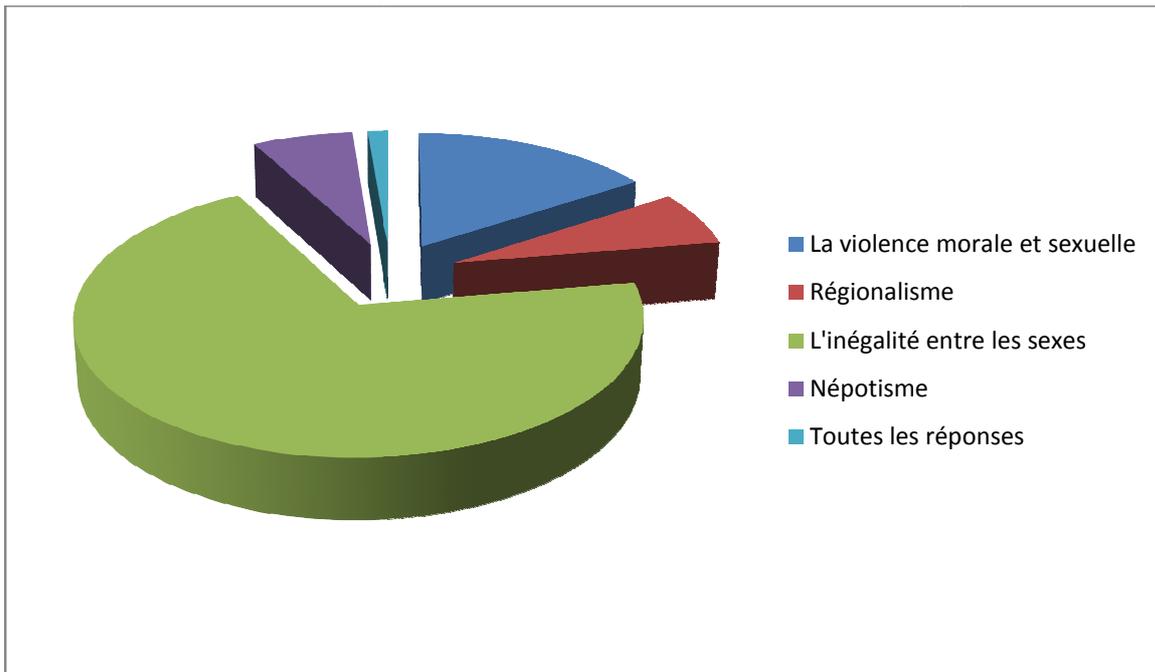


Figure N°09 : la répartition de la population d'étude selon le genre de problèmes rencontrés

Le tableau ci-dessus démontre que la majorité des femmes actives rencontrent des problèmes d'inégalité entre les sexes avec un pourcentage de 69.73%, suivi par la violence morale ou sexuelle avec un taux de 15.78%, et le régionalisme et népotisme avec un taux de 6.57%, et il n'y avait que 1.31% d'eux qui subissent tous les genres des problèmes

Cela explique que dans l'établissement hospitalier de sidi-Aich et Seddouk il existe encore de l'inégalité entre les sexes.

Selon les deux tableaux précédents (tableaux N° : 08 et 09), on a constaté une contradiction en ce qui concerne les réponses des enquêtées sur la rencontre des problèmes au milieu du travail ; puisque lorsque quelques-unes ont répondu on a trouvé que pour le tableau 08, 25 d'eux ont répondu d'un non aux problèmes, par contre dans le second tableau des genres de problèmes rencontrés, on retrouver des réponses par toutes les interrogées ; et cela indique qu'elles ne sont pas assez libres et fortes pour répondre à ce genre de question, ces dernières

peuvent être dues à des chefs de travail mâles (hommes), ou la crainte de perte de poste de travail.

Tableau N° : 10 la répartition de la population d'étude selon l'adaptation au milieu de travail.

| L'adaptation au monde professionnel | Effectif | Pourcentage |
|-------------------------------------|----------|-------------|
| Facile | 59 | 77.63% |
| Difficile | 17 | 22.36% |
| TOTAL | 76 | 100% |

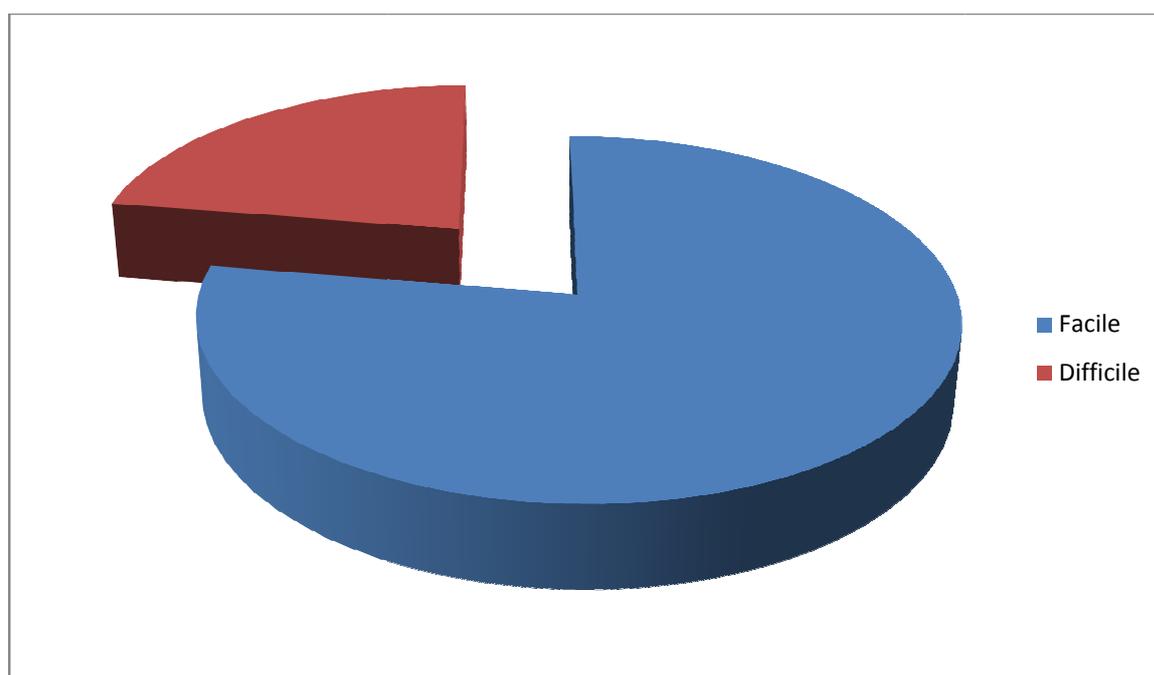


Figure N°10 : la répartition d'étude selon l'adaptation au milieu du travail

Ce tableau démontre que la plupart des femmes avec un pourcentage de 77.63% s'adaptent facilement dans le monde professionnel, contre seulement 22.36% des femmes qui trouvent des difficultés d'adaptation.

Tableau N°11 : la répartition de la population d'étude selon la difficulté d'exercer une activité salariale.

| Est-ce-que c'était difficile d'exercer une activité salariale | Effectif | Pourcentage |
|---|----------|-------------|
| Oui | 49 | 64.74% |
| Non | 27 | 35.52% |
| TOTAL | 76 | 100% |

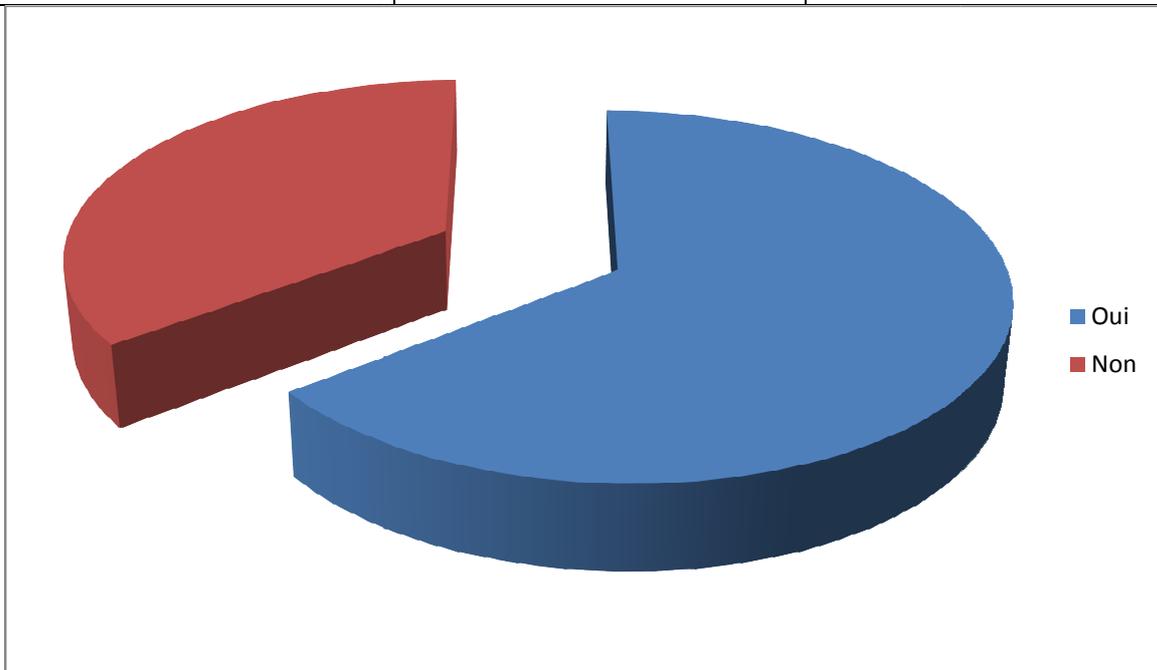


Figure N°11 : la répartition de la population d'étude selon la difficulté d'exercer une activité salariale

Ce tableau démontre que la majorité des femmes exerce facilement l'activité salariale avec un taux de 64.74%, suivi d'un taux de 35.52% des femmes qui ne sont pas libres pour le faire.

Tableau N°12 : la répartition de la population d'étude selon le travail est le seul moyen d'indépendance.

| Le travail est le seul moyen d'Indépendance | Effectif | Pourcentage |
|---|----------|-------------|
| Oui | 23 | 30.26% |
| Non | 53 | 69.73% |
| TOTAL | 76 | 100% |

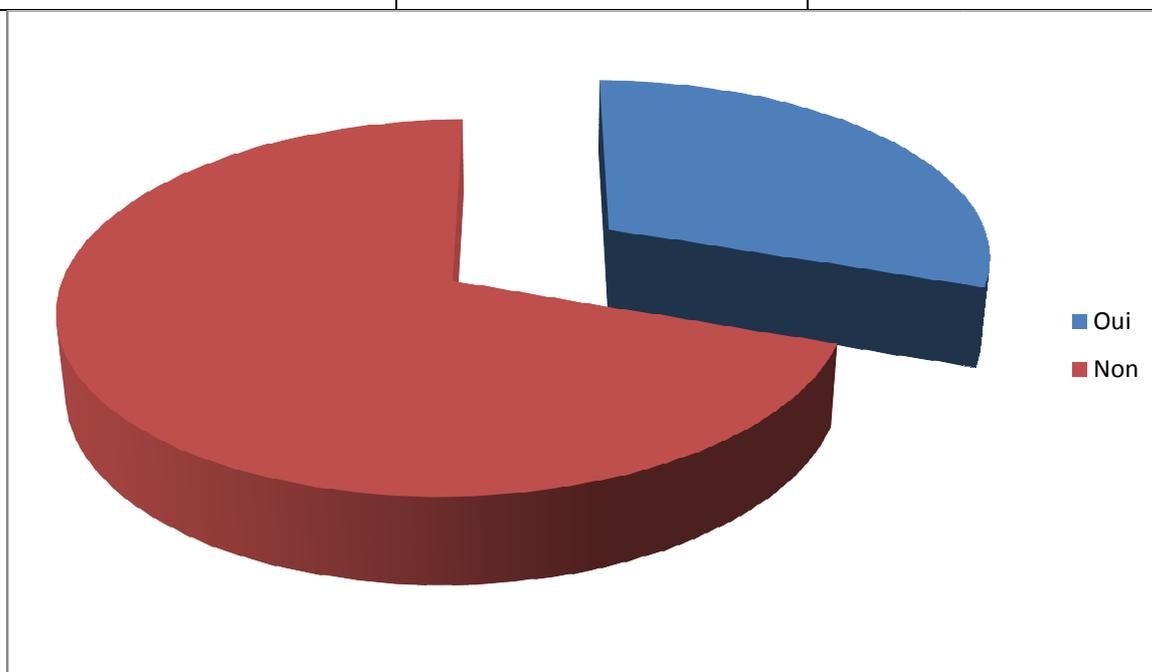


Figure N°12 : la répartition de la population d'étude selon le travail est le seul moyen d'indépendance

Ce tableau montre que la majorité de la population d'étude avec un pourcentage de 69.73% ne trouve pas que le travail est le seul moyen d'indépendance, suivi d'un pourcentage de 30.26% qui représente le taux qui considère que le travail est le seul moyen d'indépendance.

Tableau N°13 : la répartition de la population d'étude selon si le statut d'une femme pose-t-il des problèmes au milieu du travail.

| Votre statut comme une femme pose –t-il des problèmes au milieu de travail | Effectif | Pourcentage |
|--|----------|-------------|
| NON | 14 | 18.42% |
| OUI | 62 | 81.57% |
| TOTAL | 76 | 100% |

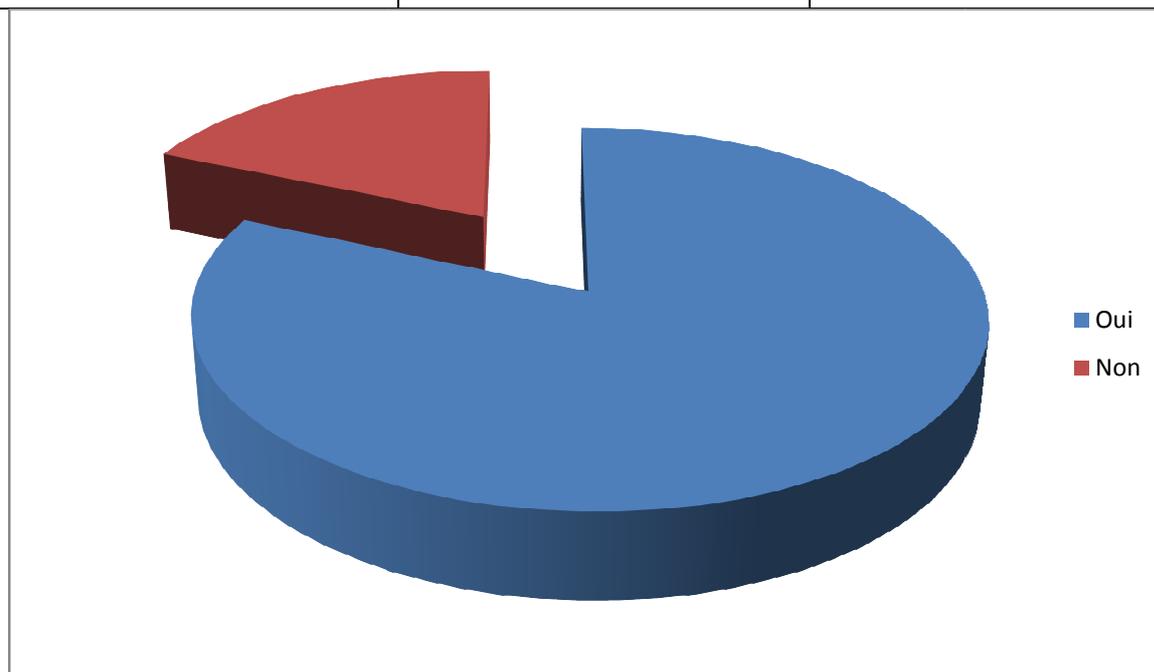


Figure N°13 : la répartition de la population d'étude selon si le statut d'une femme pose-t-il des problèmes au milieu de travail

Ce tableau démontre que la majorité des femmes avec un taux de 81.57% disent que leur statut comme étant une femme pose des problèmes au milieu du travail,

contre seulement 18.42% des femmes dont leur statut ne pose pas problèmes à ce milieu.

Cela explique que les femmes travailleuses au sein de l'établissement hospitalier de SIDI AICH et SEDDOUK, possèdent un statut réglementaire très normal (droits égales à ceux de l'homme) ; mais elles rencontrent toujours des obstacles au niveau du statut symbolique (puisque elles subissent toujours d'harcèlement,...etc.).

Tableau N° : 14 : la répartition de la population d'étude selon le plus favorisé dans la famille.

| Le plus favorisé dans la famille | Effectif | Pourcentage |
|----------------------------------|----------|-------------|
| Les femmes | 06 | 7.89% |
| Les hommes | 50 | 65.79% |
| Les deux | 20 | 26.31% |
| TOTAL | 76 | 100% |

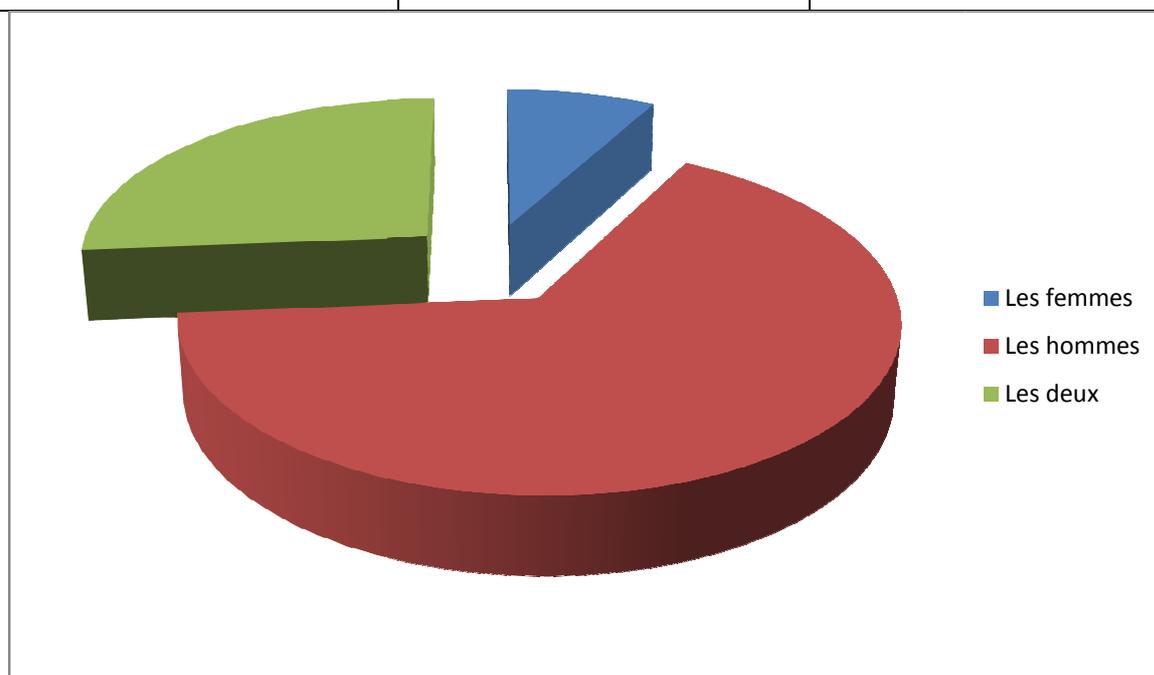


Figure N°14 : la répartition de la population d'étude selon le plus favorisé dans les familles

Ce tableau démontre que la plupart des enquêtées qui sont présentées par 65.78% considèrent que les hommes sont les plus favorisés dans les familles algériennes, suivi des deux catégories avec un pourcentage de 26.31%, contre seulement 7.89% sont des femmes.

Cela explique que malgré la sortie des femmes sur le marché de travail, mais la domination de l'homme dans les sociétés algériennes existe toujours, selon PIERRE BOURDIEU, « La préséance universellement reconnue aux hommes s'affirme dans l'objectivité des structures sociales et des activités productives et reproductives, fondées sur une division sexuelle du travail de production et de reproduction biologique et sociale qui confère à l'homme la meilleure part. »¹

Tableau N°15 : la répartition de la population d'étude selon la place des femmes.

| La place des femmes | Effectif | Pourcentage |
|---------------------|----------|-------------|
| Au foyer | 17 | 22.36% |
| Au travail | 30 | 39.49% |
| Les deux | 29 | 38.15% |
| TOTAL | 76 | 100% |

¹ P. Bourdieu, la domination masculine, Paris, Seuil, coll. « points d'essais » 2002, pages, 53 .

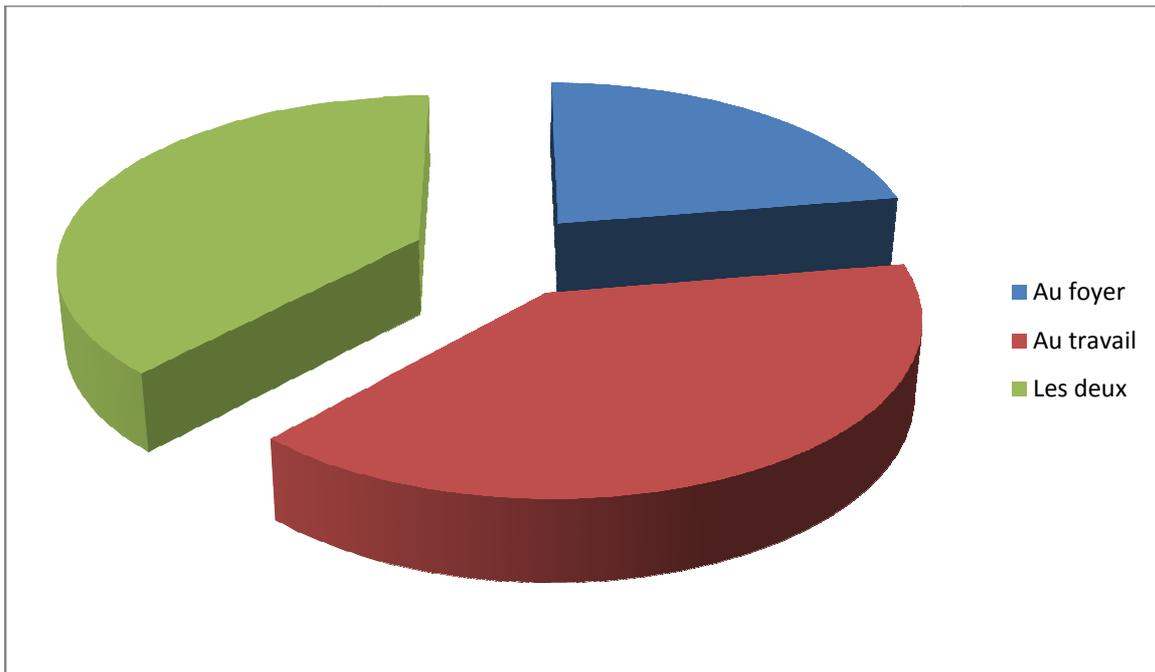


Figure N°15 : la répartition de la population d'étude selon la place des femmes

D'après les dernières statistiques de ce tableau, on trouve que 39.49% des femmes pensent que leur place est au travail, suivi d'un pourcentage de 38.15% d'eux qui pensent que leurs place est au travail et au foyer au même temps, contre seulement 22.36% qui trouve que la femme doit être au foyer et rester à la maison avec sa famille et ses enfants.

Cela explique que la femme a commencé de sentir de l'autonomie financière et qu'elle est capable de partager son rôle entre le travail extérieur et le travail domestique.

Tableau N°16 : répartition de la population d'étude selon la relation entre le harcèlement et la catégorie d'âge.

| Le harcèlement L'âge | Non | | Oui | | TOTAL | |
|-----------------------------|-----|--------|-----|--------|-------|--------|
| | F | P | F | P | F | P |
| [18-23] | 03 | 9.94% | 05 | 6.57% | 08 | 10.52% |
| [24-29] | 03 | 3.94% | 14 | 18.42% | 17 | 22.36% |
| [30-35] | 12 | 15.78% | 11 | 14.47% | 23 | 30.26% |
| [36-41] | 08 | 10.52% | 12 | 15.78% | 20 | 26.31% |
| [42-47 et plus] | 00 | 00% | 08 | 10.52% | 08 | 10.52% |
| TOTAL | 26 | 34.21% | 50 | 65.78% | 76 | 100% |

D'après ce tableau, on peut constater que 65.78% de l'échantillon d'étude subissent le harcèlement dans le milieu de travail, opposé par 34.21% avec une réponse de non au harcèlement au milieu de leur travail.

Tableau N°17 : la répartition de la population d'étude selon la relation entre le harcèlement et la fonction.

| Le harcèlement | Non | | Oui | | TOTAL | |
|----------------|-----|--------|-----|--------|-------|--------|
| | F | P | F | P | F | P |
| Fonction | | | | | | |
| Médical | 02 | 2.63% | 08 | 10.52% | 10 | 13.15% |
| Laborantin | 02 | 2.63% | 04 | 5.26% | 06 | 7.89% |
| Paramédical | 06 | 7.89% | 07 | 9.21% | 13 | 17.10% |
| Administratif | 05 | 6.57% | 21 | 27.63% | 26 | 34.21% |
| Autres | 08 | 10.52% | 13 | 17.10% | 21 | 27.63% |
| TOTAL | 23 | 30.26% | 53 | 69.73% | 76 | 100% |

Ce tableau montre que 69.73% de la population d'étude ont répondu qu'elles subissent le harcèlement au milieu de travail, contre seulement 30.26% qui subissent des harcèlements.

La catégorie administratif avec le pourcentage de 27.63% a répondu qu'elle subisse des harcèlements contre 6.57%, suivi la catégorie des autres avec le taux 17.10% contre 10.52% de non à le harcèlement, en suite la catégorie médical avec le taux d'un 10.52% contre 2.63%, suivi la catégorie paramédical avec le taux de 9.21% contre 7.89%, et enfin les laborantins avec le taux de 5.26% contre 2.63%.

D'après les résultats obtenus, on peut dire que le harcèlement fait toujours partie de la vie de la femme quoi que ce soit son grade d'étude ou même de travail.

Tableau N°18 : la relation entre les problèmes rencontrés au milieu de travail et la situation familiale.

| Les problèmes rencontrés au milieu de travail | OUI | | NON | | TOTAL | |
|---|-----|--------|-----|--------|-------|--------|
| | F | P | F | P | F | P |
| Mariée | 24 | 31.57% | 17 | 22.36% | 41 | 53.94% |
| Célibataire | 17 | 22.36% | 10 | 13.15% | 27 | 35.52% |
| Divorcée | 06 | 7.89% | 02 | 2.63% | 08 | 10.52% |
| TOTAL | 47 | 61.84% | 29 | 38.15% | 76 | 100% |

Ce tableau montre que 61.84% de la population d'étude ne rencontre pas de problèmes au milieu de travail, contre seulement 38.15% qui les rencontre.

La catégorie mariée avec le taux de 31.57% ont répondu qu'elles n'ont pas de problèmes au milieu de travail contre 22.36%, suivi de 22.36% contre 13.15% de la catégorie célibataire, enfin la catégorie divorcée avec le taux un 7.89% contre 2.63%.

D'après ces résultats on peut dire que la femme active mariée est la plus exposées aux problèmes au milieu de travail, car elle arrive difficilement à partager le temps entre le travail salarié et le travail domestique.

Tableau N° 19 : la relation entre l'image de la famille à l'égard du travail et la situation familiale :

| L'image de la famille à l'égard du travail | Le travail de la femme est très normal et c'est un aide pour sa famille | | Le travail de la femme c'est juste une raison pour sortir et de faire libérer de la responsabilité de la famille | | TOTAL | |
|--|---|-------|--|--------|-------|--------|
| | F | P | F | P | F | P |
| Mariée | 06 | 7.89% | 35 | 46.05% | 41 | 53.94% |
| Célibataire | 05 | 5.57% | 22 | 28.94% | 27 | 35.52% |
| Divorcée | 03 | 3.94% | 5 | 6.57% | 08 | 10.52% |
| TOTAL | 14 | 17.4% | 62 | 81.56 | 76 | 100% |

Ce tableau montre que 81.56% de la population d'étude pense que l'image de la famille à l'égard de leurs travail est négative et que leurs travail est juste une raison pour sortir et de s'éloigner de la responsabilité et que la femme est faite pour la maison, son mari et ses enfants, contre seulement 17.4% de réponses que l'image de leurs famille à l'égard de leurs travail est positive et que le travail de la femme participe à la gestion de la maison.

Tableau N°20 : la relation entre l'égard de la société au travail de la femme et la situation familiale.

| L'égard de la société au travail de la femme | positive | | négative | | TOTAL | |
|--|----------|--------|----------|--------|-------|------|
| | F | P | F | P | F | P |
| Mariée | 01 | 1.31% | 40 | 52.63% | 41 | 50% |
| Célibataire | 06 | 7.89% | 21 | 27.63% | 27 | 35% |
| Divorcée | 02 | 2.63% | 06 | 7.89% | 08 | 15% |
| TOTAL | 09 | 11.84% | 67 | 88.15% | 76 | 100% |

Ce tableau montre que 88.15% de la population d'étude qu'ont répondu que l'égard de la société a leur travail n'est pas normal, et que la place de la femme est à la maison à côté de sa famille et ses enfants, et le travail juste pour l'homme. Contre seulement 11.84% de la population d'étude qui sont pour le travail de la femme qui représente la grande partie dans la société et son travail est très normal et même il faut participer dans la gestion de sa famille.

Le femme active dans la société algérienne reste toujours mal vue et car ils pensent que le travail est fait juste pour l'homme et que la femme est sous la protection de ce dernier justifiant leurs parole par celle de dieu et aussi cela explique la domination masculine selon PIERRE BOURDIEU : « ...les schèmes immanents à tous les habitus: façonnés par des conditions semblables, donc objectivement accordés, ils fonctionnent comme matrices des perceptions, des

pensées et des actions de tous les membres de la société, transcendants historiques qui, étant universellement partagés, s'imposent à chaque agent comme transcendants.

Les femmes elles-mêmes appliquent à toute réalité, et en particulier, aux relations de pouvoir dans lesquelles elles sont prises, des schèmes de pensée qui sont le produit de l'incorporation de ces relations de pouvoir et qui s'expriment dans les oppositions fondatrices de l'ordre symbolique. »²

²Ibid. pe »54.

CONCLUSION

À travers l'enquête faite au sein de l'établissement E.P.H de Sidi Aich et E.P.S.P de Seddouk, nous avons pu décrire le statut de la femme professionnelle en constatant qu'il existe deux types de statut ; le premier est le statut réglementaire qui est régi par des lois (à savoir, le statut général de la fonction publique, les statuts particuliers de chaque corps) et le second est le statut social - tel que son nom l'indique - qui est déterminé par des variables sociales comme les croyances, l'éducation familiale, la religion, la scolarisation, les traditions...

Concernant le profil socio- culturel des femmes professionnelles, il a été constaté qu'elles sont majoritairement des diplômées de l'université, issues de la ville qui arrivent malgré leur travail à fonder des relations conjugales. La société de laquelle elles sont originaires et même leur milieu de travail se caractérisent par la domination masculine. Cette réalité est facilement observable à travers les types des problèmes rencontrés qui sont dû à la discrimination entre les sexes soit au sein de leurs familles, soit au travail. La représentation sociale que la société réserve aux femmes qui travaillent la nuit en témoigne aussi la persistance de la division du travail selon le sexe. D'ailleurs, certaines professions restent jusqu'à présent réservées exclusivement aux hommes à l'exemple de celle des agents de sécurité ou de chauffeurs. Malgré ça, ces femmes ont choisi de travailler sans se soumettre entièrement aux traditions ancestrales et ont elles- même affirmé cette réalité. Ainsi la violence symbolique telle qu'elle a été défini par P. Bourdieu à travers ces études à savoir en Kabylie ne caractérise pas le statut des femmes professionnelles.

Partant des résultats obtenus dans L.H.P de Sidi Aich et E.P.S.P de Seddouk, une autre perspective de recherche est ouverte : il s'agit de l'étude du rapport qui pourrait exister entre le capital culturelle des femmes et les rapports de force soit dans la sphère privée, soit dans la sphère publique.

**LISTE DES
REFERENCE
BIBLIOGRAPHIQUE**

1. A. Kian-Thiébaud et autres ; **Famille et mutation sociopolitique ;** L'approche culturaliste à l'épreuve ; édition La maison des sciences de l'homme ; Paris ; 2005.
2. A. Mosteganemi ; **Algérie femme & écriture** ; édition L'harmattan7 ; rue de l'école polytechnique 75005 ; Paris.
3. A. Moulay Rchid ; **la femme et la loi au Maroc ;** édition ; Bouchene ; Algérie ; 1991.
4. B.Cheriet ; **droit de la famille et système juridique en Algérie ;** organisation des nations unies pour l'éducation ; 2010.
5. B.Flacher ; **Travail et intégration sociale** ; Evreux ; Bréal ; 2008.
6. C. Camilleril ; **Jeunesse et développement** ; édition du C.N.R.S ; Paris ; 1969.
7. C. BOUATA ; **peut-on parler d'étude féministes en Algérie ?**
8. COMMISSION nationale des femmes travailleuses de L'UGTA, « guide de la femme travailleuse, recueil communauté de la législation du travail » ; Algérie ; le 08 mars ; 2006.
9. D.Kergoot ; « le rapport social de sexe, de reproduction, des rapports sociaux à leurs subversion » ; in Actuel Marx ; sous la direction d'Annie Bidet Mordrel ; PUF ; 2010.
10. F. BATTAGLIOLA ; **Histoire du travail des femmes ;** édition LA Découverte ; Paris ; 2004.
11. F. Benatia ; **le travail féminin en Algérie** ; le SNED ; Algérie ; 1970.
12. F.De singly ; **L'enquête et ses méthodes : le questionnaire** ; Paris ; Armand ; colin ; 2008.
13. F.Haug ; « sur la théorie des rapports de sexe » ; in Actuel Marx, sous la direction d'Annie Bidet-Mordrel ; Paris PUF ; 2010.
14. G.BENMELHA ; **Eléments du droit algérien de famille** ; édition O.P.U publisud ; 1985.

15. G.Boufeldja ; **Culture de travail et entrepreneuriat en Algérie** ; édition Publibook ; Paris ; 2005.
16. G. Ferréol et autres ; **DICTIONNAIRE DE SOCIOLOGIE** ; 4^{ème} Édition ; Armand colin ; 21, rue du Montparnasse ; 75006 ; Paris.
17. Garnier et autre ; **Dictionnaire** ; HATIER ; Paris ; juin, 2005.
18. H.M'chichi Alami ; **« Les féminismes marocains contemporains. Pluralité et nouveaux défis »** ; Nouvelles questions féministes, (vol.33).
19. I. L'arrivée ; **La place et le rôle des femmes** ; Casablanca ; avril 1993.
20. I.Piotrowski cité par M.Andrée ; **Sociologie de la famille et du mariage** ; P.U.F ; Paris ; 1986.
21. J.Claude combessie ; **La méthode en sociologie** ; 3^{ème} édition ; la découverte ; Paris.
22. J. Coenen Huther ; **femme au travail femmes au chômage** ; « Guide pour l'institutionnalisation de l'approche genre » ; édition l'Harmattan ; Paris ; 2004.
23. JEAN Etienne et autres ; **Dictionnaire de sociologie**, 3^{ème} édition,
- 24.J.Guichard et M. Huteau ; **Orientation et insertion professionnelle 75**
HATIER ; Paris ; Aout 2004.
- Concept clé**, édition, Dunod, paris, 2007.
25. K.Boutaleb ; in colloque International Marché du travail et genre dans les pays Maghreb ; Rabat ; Avril 2003.
26. L.DUJARDIN Camille ; **des mères contre les femmes, maternité et patriarcat au Maghreb** ; édition Bouchene ; Algérie ; 1990.
27. M. Agier ; **« Formes de travail et identités : recherche d'une perspective anthropologique »** ; cahier des sciences humaines et sociales ; 1987.
28. M.BENNOUNE ; **les algériennes victimes de la société néo patriarcale**, (une étude anthropologique) ; 1^{ère} édition ; édition Marinoor ; Algérie ; 1999.

29. M. Boutefnouchet ; **La famille Algérienne Evolution et caractéristiques récentes** ; 2^{ème} édition ; Algérie ; 1982.
30. M. Boutefnouchet ; **Société et modernité(Les principes du changement social)** ; O.P.U ; Algérie ; 2004.
31. M. Deveand ; **l' harcèlement dans les relations de travail** ; édition remand ; 2011.
32. M. Ferrand ; **FIMININ MASCULIN** ; repère, la découverte ; Paris ; 2004.
33. M. Grawitz ; **lexique des sciences sociales** ; édition DALLOZ ; Paris ; 1999.
34. M. Maruani « Activité, Précarité, Chômage : toujours plus » ; in Revue de l'OFCE 3/ 2004, n° 90.
35. M. Nast et autres ; **La femme dans le monde contemporaine** ; édition Fernand ; Paris ; 1971.
36. M. Perrot ; « **De nourrice à l'employée. Travaux des femmes dans la France du XIX^e siècle** » Le mouvement social n°105 ; 1978.
37. M. SEGALEM ; **Sociologie de la famille** ; édition Armand Colin ; Paris ; 1981.
38. Ministère du travail de l'emploi et de la formation professionnelle ; « l'harcèlement sexuel dans les relations de travail » ; n°30 ; 1993.
39. P. Bernoux ; **Sociologie du changement : dans les entreprises et les organisations** ; Paris ; Seuil ; 2004.
40. P. Bourdieu ; **Sociologie de l'Algérie** ; 1^{er} édition : 1958 ; 8^{ème} édition aout 2006 ; Paris ; 2005 ; 1958.
41. P. Bourdieu ; **La domination masculine** ; édition du Seuil ; Paris ; 1998.
42. P. Bourdieu ; **La domination masculine** ; Seuil, coll. « Points-Essais » ; Paris ; 2002.

43. Rapport IV(1) ; **Travail décent pour les travailleurs domestiques** ; Conférence internationale du travail ; 99^e session 2010 ; Première édition 2009.
44. RAYMAND Boudan et autres ; **Dictionnaire de sociologie** ; 21, rue du Montparnasse, 72006 ; Paris.
45. S.Benguerine ; **Formation technique supérieure et trajectoires féminines en Algérie** ; in Bourqia R et al, femmes, culture et société au Maghreb ; édition Afrique Orient ; 2^{ème} édition ; 2000.
46. S. Boutilier et autres ; **Le travail des femmes axes d’émancipation** ; édition l’harmattan ; France ; 2004.
47. S .D’AGOSTINO et autres ; **Dictionnaire des sciences sociales économiques et sociales** ; édition Bréal ; Paris ; 2002.
48. S.Khoudja ; **A comme Algériennes** ; édition ENAL ; Algérie ; 1991.
49. S. Khoudja ; **Nous les algériennes, la grande solitude** ; édition CASBAH ; Algérie ; 2002.
50. S. Schweitzer; **Les femmes ont toujours travaillé** ; Une histoire du travail des femmes au XXe et XXIe siècle ; édition Odile Jacob ; Paris ; février 2002.
51. O. Aktouf ; **Méthodologie des sciences sociales et approches qualitative des organisations, une introduction à la démarche classique et une critique** ; Montréal ; presse de l’université du Québec ; 1987.
52. Officie national des statistiques ; Enquête emplois auprès des ménages 2010 ; Algérie ; 2010.
53. V.DI Martino ; **La violence au travail**, Chappell Duncan ; Genève; 2000.

Sources numériques :

1. E : / Le mouvement féminin. Htm/, les raisons de cette évolution, du côté de la pensée féministe, 5 mai 2008.

2. La constitution algérienne du 28 novembre 1996 in [http:// WWW. Alegria-Watch. Org/fraticle/docu/constit.htm](http://WWW.Alegria-Watch.Org/fraticle/docu/constit.htm).
3. <http://ww.algerie-pyrenees.com/larticle-l-Algérie-et-le-mouvement-féministe-algerien-469674.html>.
4. L.Toupin, les courants de pensée féministe, [tt//net femme-cdeacf.ca/documents : courant-01.html](http://net-femme-cdeacf.ca/documents/courant-01.html).le 28 avril 2015 à 21h :58.
5. www.pouvoir-ouvrier.org/femmes/liberation/.
6. L'office National des statistiques.

Sources internes.

ANNEXES

ANNEXE N° :01 :

Dans le cadre de la réalisation d'un mémoire de master II en science humaine et sociale, spécialité : sociologie de travail et de ressources humaines, ayant pour thème « **le statut de la femme professionnelle** ».cas de l'établissement public(E.P.H) de sidi –Aich, et de l'Etablissement Public de Santé de Proximité de Seddouk (EPSP). Nous vous prions de bien vouloir répondre à ce questionnaire pour des raisons scientifique.

Questionnaire :

I /question d'identification personnelle :

1) L'âge :

[18-23]

[24-29]

[30-35]

[36-41]

[42-47 et plus]

2) quelle est votre situation familiale :

Mariée célibataire divorcée

3) lieu de résidence :

ville village

4) quel est votre niveau d'instruction ?

Primaire moyen secondaire universitaire

5) votre salaire ?

[18000-23000]

[24000-29000]

[30000-35000]

[36000-41000]

[42000-47000 et plus]

II/Question d'ordre professionnel :

6) quelle est votre grade ?

Administratif médical paramédical autres

7) quelles sont les raisons qui déterminent l'accès de la femme au travail ?

Économiques qualification système de privilège

8) En tant que femme avez-vous des problèmes dans votre lieu de travail ?

La violence morale ou sexuelle régionalisme l'inégalité entre les sexes népotisme

Autres ?.....
.....

9) votre adaptation au milieu professionnel était-elle ?

Facile difficile

10) pensez-vous que la femme est libre d'exercer une activité salariale ?

Oui Non

pourquoi ?.....
.....
.....

11) votre statut de femme pose-t-il de problèmes au sein de votre travail ?

Oui Non

Comment ?

12) pensez-vous que le travail est le seul moyen d'indépendance ?

Oui Non

13) Quelles sont selon vous les plus valorisés dans votre famille ?

Les hommes les femmes

Pourquoi ?.....
.....

14) selon vous quelles sont les motivations des femmes au travail ?

Besoin économique

Confirmation de soi

Autres ?.....
.....

15) avec le travail salarié, comment pouvez-vous définir le nouveau rôle de la femme au sein de la famille ?.....

16) selon vous la femme est elle utile :

Au foyer Au travail les deux

Pourquoi ?.....

17) Quel est l'image de la famille à l'égard de votre travail ?.....

18) Quel est l'image de la société à l'égard de votre travail ?.....

19) Quel est l'image des collègues à l'égard de votre travail ?.....

20) Avotre avis sur quel critère êtes- vous jugé ?.....

Statut social

Type de travail

Autres ? :.....

.....

21) Est-ce que vous subissez du harcèlement au sein de votre travail ?

Oui Non

Si oui, quelles sont ?.....

22) lors de l'harcèlement comment vous réagissez ?

Eviter d'évoquer le sujet par peur de perdre votre travail évoquer le sujet sans crainte des conséquences

Autres ?

.....

23) comment vous faites pour vous défendre lors l'harcèlement ?

Toute seule syndicat conjoint

24) quelle est l'attitude de votre famille envers votre travail ?

Vous encourage l accepte à peine

Il est contre mais il a besoin de votre revenu

Il prévoit de vous arrêter des que la situation s'améliore

25) que pensez –vous du travail féminin en Algérie ? (ses contraintes, ses avantages, ses motivations).....

ANNEXE : N°02 :

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITAIERE

ARRETE N° :2739

PORTANT CREATION DES SERVICES ET DELEURS UNITES CONSECUTVES AU
SEIN DE LETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE SIDI-AICH

Le ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière,

-Vu le décret présidentiel n°07-173 journal el Oulla 1428 correspondant au 04 juin 2007, portant la nomination des membres du gouvernement.

-Vu le décret exécutif n°93-153 du 8 moharrem 1414 correspondant au 28juin 1993, portant création du bulletin officiel du ministère de la santé et de la population.

-Vu le décret exécutif n°96-66 du 7 Ramadhan 1416 correspondant au 27 janvier 1996, fixant les attributions du ministère de la santé et de la population.

-Vu le décret exécutif n°07-140 du 2 joumada el Oulla 1428 correspondant au 19 mai 2007 portant création, organisation et fonctionnement des établissements public hospitaliers et des établissements publics de santé de proximité.

-ARRETE-

Article 1 : le président arrêté a pour objet la création des services et de leurs unités de constitutives au sein de l'établissement public hospitalier de sidi-Aich.

Article 2 : sont créées, au sein de l'établissement public hospitalier sidi-Aich les services et leurs unité constitutives tels que fixés en annexe du président arrêté.

Article 3 : toutes dispositions contraires à celles présent arrêté sont abrogées.

Article 4 : le président arrêté sera publié au bulletin officiel du ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière.

Article 5 : le directeur de la santé et de la population de la wilaya de Bejaia est chargé de l'application du présent arrêté.

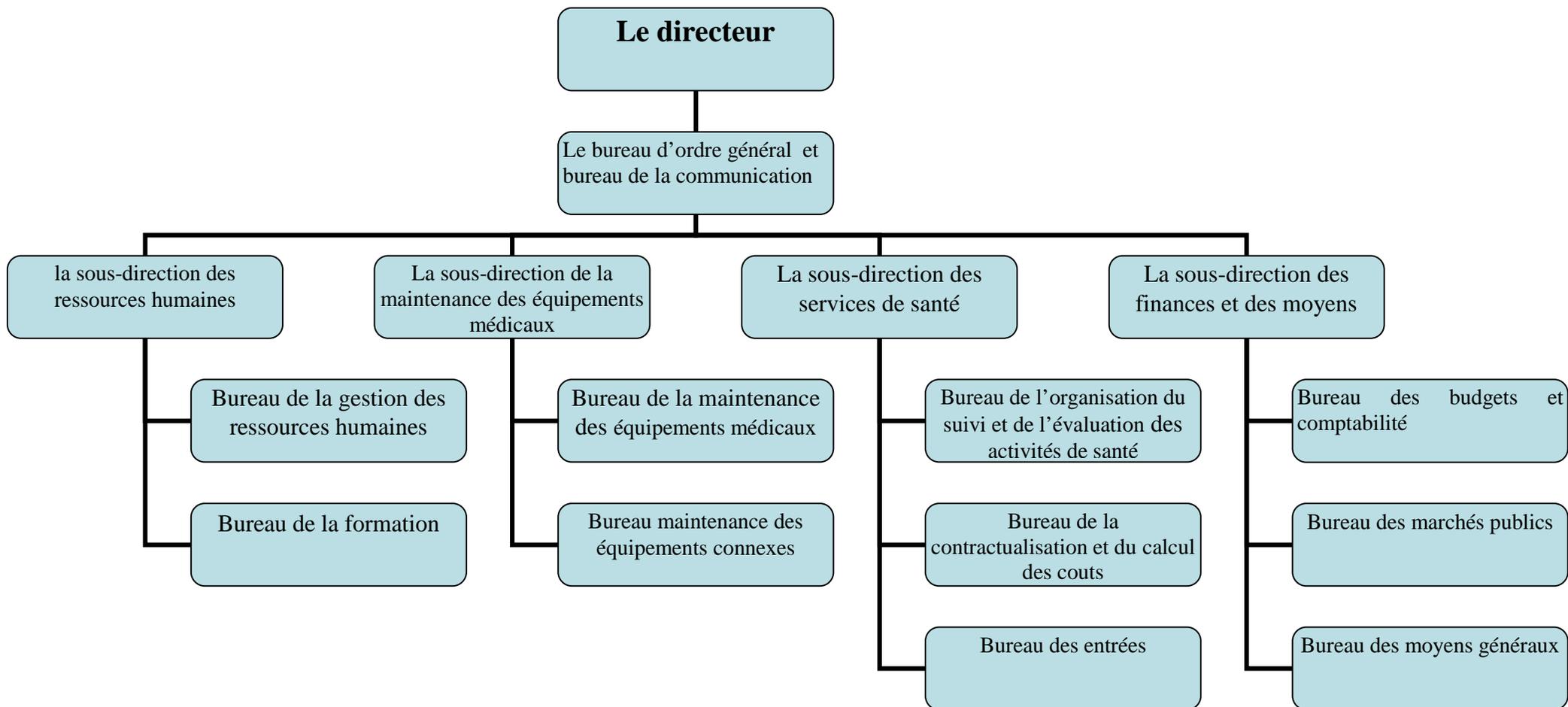
Ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière.

ANNEXE A L'ARRETE N°27 39

**PORTANT LA CREATION DES SERVICES DE LEURS UNITES CONSTITUTIVES AU SEIN DE
L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE SIDI-AICH**

| SERVICES | LITS- TECHNIQUES | UNITES |
|--|------------------|---|
| 1-chirurgie générale | 62 | -2- 1-Hospitalisation Hommes 2-Hospitalisation Femmes |
| 2-Epidémiologie | | -2- 1-informatique sanitaire 2-Hygiène hospitalière |
| 3-Gynécologie obstétrique | 40 | -2- 1-Gynécologue 2-Obstétrique |
| 4-Radiologie central | | -2- 1-Radiologie 2-Ecographie |
| 5-laboratoire central | | -2- 1-Microbiologie 2-biochimie |
| 6-médecine de travail | | -2- 1-Surveillance médicale des personnels de santé 2-Examen périodique de santé au travail |
| 7-médecine interne | 65 | -2- 1-Hospitalisation des Hommes 2-Hospitalisation des femmes 3-Oncologie médicale |
| 8-Néphrologie Hémodialyse | 16 | -2- 1-Néphrologie 2-Hémodialyse |
| 9-Ophthalmologie | 16 | -2- 1-Hospitalisation 2-Consultation et exploration |
| 10-Orthopédie Traumatologie | 32 | -2- 1-Hospitalisation des Hommes 2-Hospitalisation des Femmes |
| 11-Oto-rhino-laryngologie | 16 | -2- 1-Hospitalisation 2-consultation et exploration |
| 12-pédiatre | 28 | -2- 1-pédiatrie 2-Néonatalogie |
| 13-pharmacie | | -2- 1-gestion des produits pharmaceutiques 2-distribution des produits pharmaceutiques |
| 14-Urgences Médicales chirurgicales | 08 | -2- 1-Accueil et Hospitalisation |

ANNEXE N° :03



Organigramme de L'EPH de sidi-Aich